

# Mise en œuvre de la Directive Inondations sur le bassin Rhône-Méditerranée

*Commission Géographique Haut-Rhône*  
*10 novembre 2011*

# Objectifs de la Directive Inondation

## Disposer d'une politique de gestion globale des inondations pour en réduire les conséquences dommageables

- **Se fixer des objectifs de gestion et se donner les moyens d'y parvenir**
  - S'appuyant sur les grands axes de la politique de gestion des inondations française
- **Porter les efforts en priorité sur les territoires à risques importants**
  - Sélectionner des territoires à risques importants (TRI) sur la base d'une évaluation préliminaire homogène (EPRI)
  - Définir les efforts de gestion des risques d'inondation (PGRI) à porter sur ces territoires en affinant la connaissance (Cartographie des risques)

# Les Grandes Étapes législatives et réglementaires

- **Évaluation préliminaire des risques - EPRI**  
Première vague fin décembre 2011
- **Sélection des premiers TRI**  
Sur la base des EPRI pour juin 2012
- **Réalisation d'une cartographie des risques sur les TRI**  
Première réalisation fin décembre 2013
- **Définition de la liste des stratégies locales à élaborer**  
Contenant leurs périmètres, délais de réalisation et objectifs pour juin 2014
- **Élaboration d'un plan de gestion des risques inondation à l'échelle du district - PGRI**  
Première version fin décembre 2015 – calendrier similaire au SDAGE

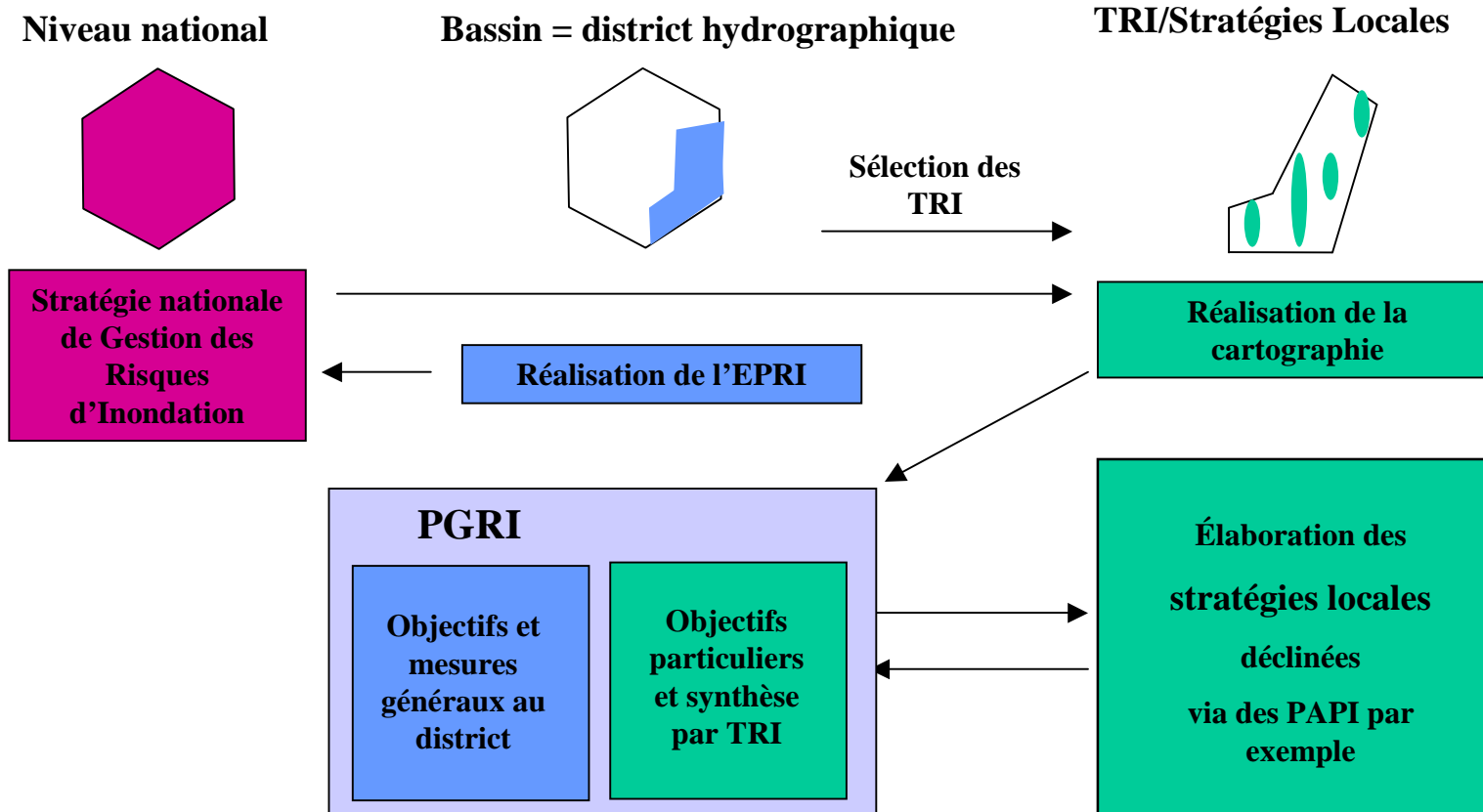
Une révision tous les 6 ans

## Références:

- Directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation
- Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Article 221)
- Décret n° 2011-277 du 2 mars 2011 relatif à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation

# Répartition des rôles

**Une mise en œuvre à 3 niveaux**  
dans un processus partagé avec les parties prenantes



# Gouvernance partagée

**La concertation et le partage des responsabilités s'organisent au niveau national et au niveau du bassin**

- *Commission Mixte Nationale Inondations*

**Composée en partie du CNE et du COPRNM  
et de représentants des élus, de l'Etat et de la société civile  
et d'experts**

Assure la gouvernance de la gestion nationale pour :

- L'élaboration et l'application de la SNGRI
- La vision homogène du territoire national et de l'importance des inondations
- La labellisation des PAPI et des dispositions locales du PSR

# Gouvernance partagée

**La concertation et le partage des responsabilités s'organisent au niveau national et au niveau de chaque bassin**

- *Commission Mixte Nationale Inondations*
- *Commission Inondations de Bassin Rhône-Méditerranée*

**Comité de bassin élargi aux parties prenantes concernées  
(représentants de chaque catégories d'acteurs)**

*(EPTB, représentants de porteurs de PAPI, Contrat de Rivière, SCOT, SAGE, notaires, assureurs, ...)*

- S'appuyant sur une organisation similaire au Comité de Bassin  
*pour la mise en œuvre des différentes étapes de la Directive Inondation  
(Bureau du Comité et Commissions Territoriales de Bassin élargies)*
- S'appuyant sur le comité d'agrément des contrats de rivière et des SAGE  
*pour la labellisation des PAPI et des dispositions locales du PSR en complément du dispositif national*

# Gouvernance partagée

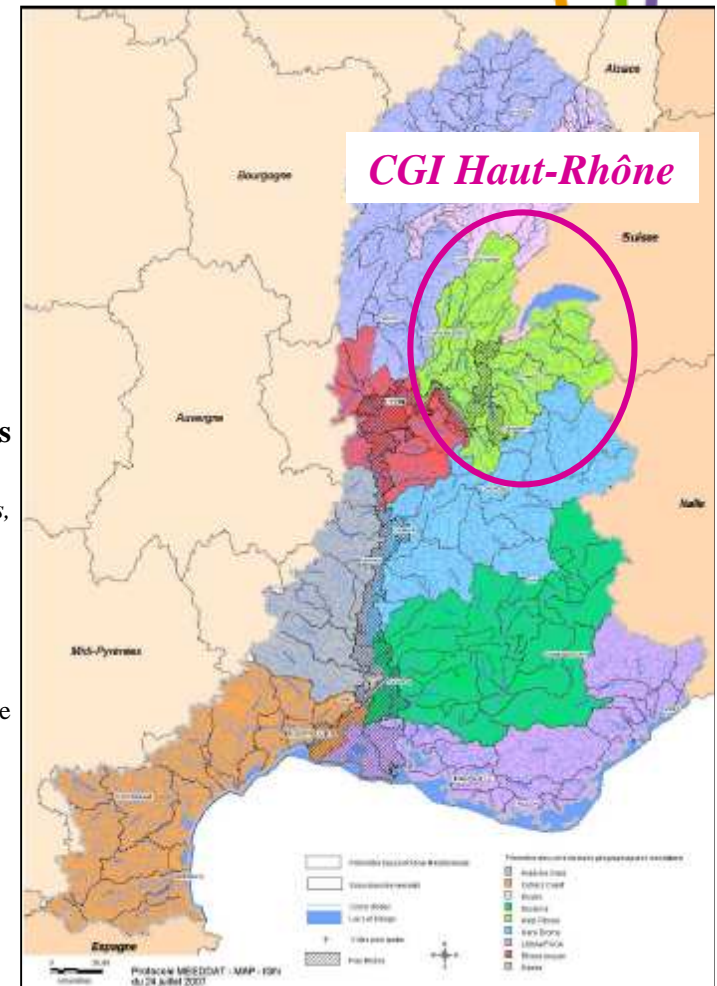
La concertation et le partage des responsabilités s'organisent au niveau national et au niveau de chaque bassin

- *Commission Mixte Nationale Inondations*
- *Commission Inondations de Bassin Rhône-Méditerranée*
- *9 Commissions Géographiques Inondations*  
+ *Gouvernance Plan Rhône*

Commissions territoriales de bassin élargies aux parties prenantes concernées (ensemble des acteurs du territoire associés)

(EPTB, ensemble des porteurs de PAPI, Contrat de Rivière, SCOT, SAGE, SDIS, notaires, assureurs, ...)

- Élargi le champ des acteurs (relais direct des collectivités territoriales)
- Facilite l'appropriation locale de la Directive Inondations
- Permet de territorialiser les débats pour faire ressortir les spécificités de chaque territoire



Merci de votre attention





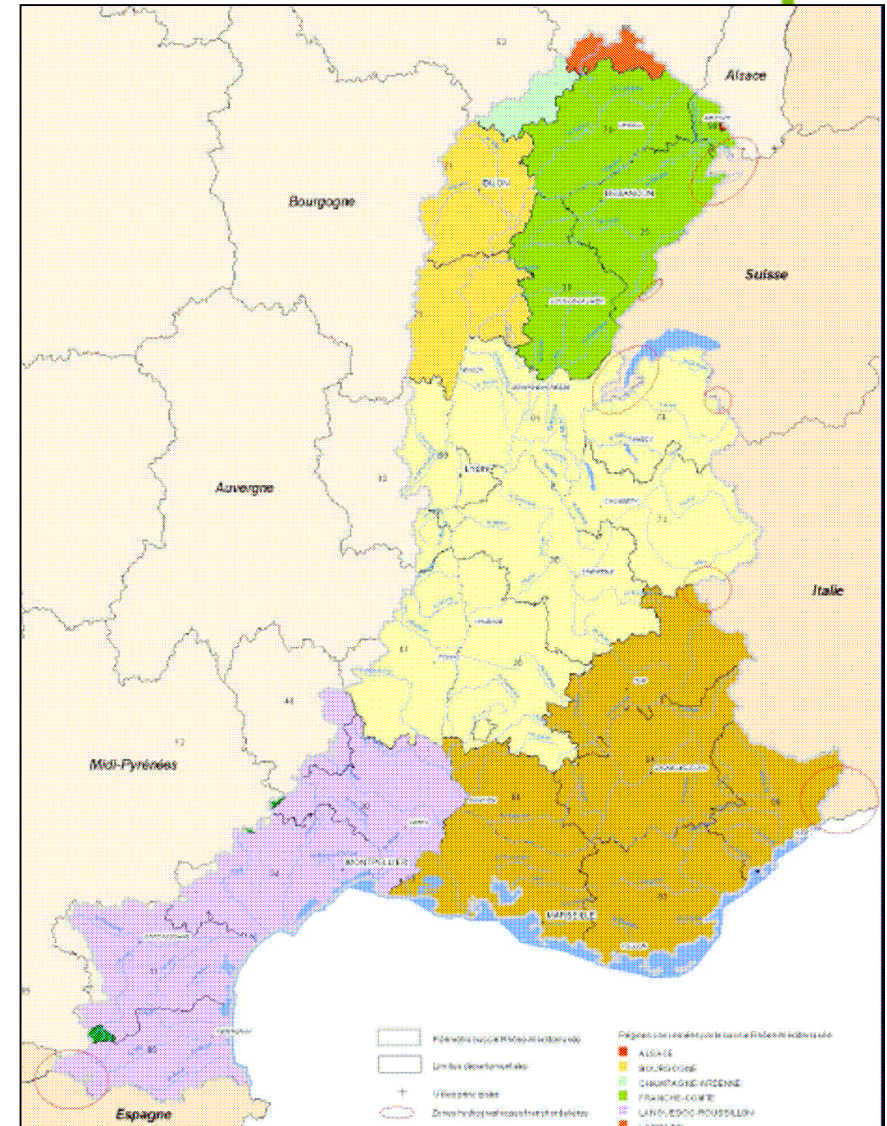
Présentation de l'EPRI à l'échelle du bassin  
Et  
méthode d'élaboration

*Commission Géographique Haut-Rhône*  
*10 novembre 2011*

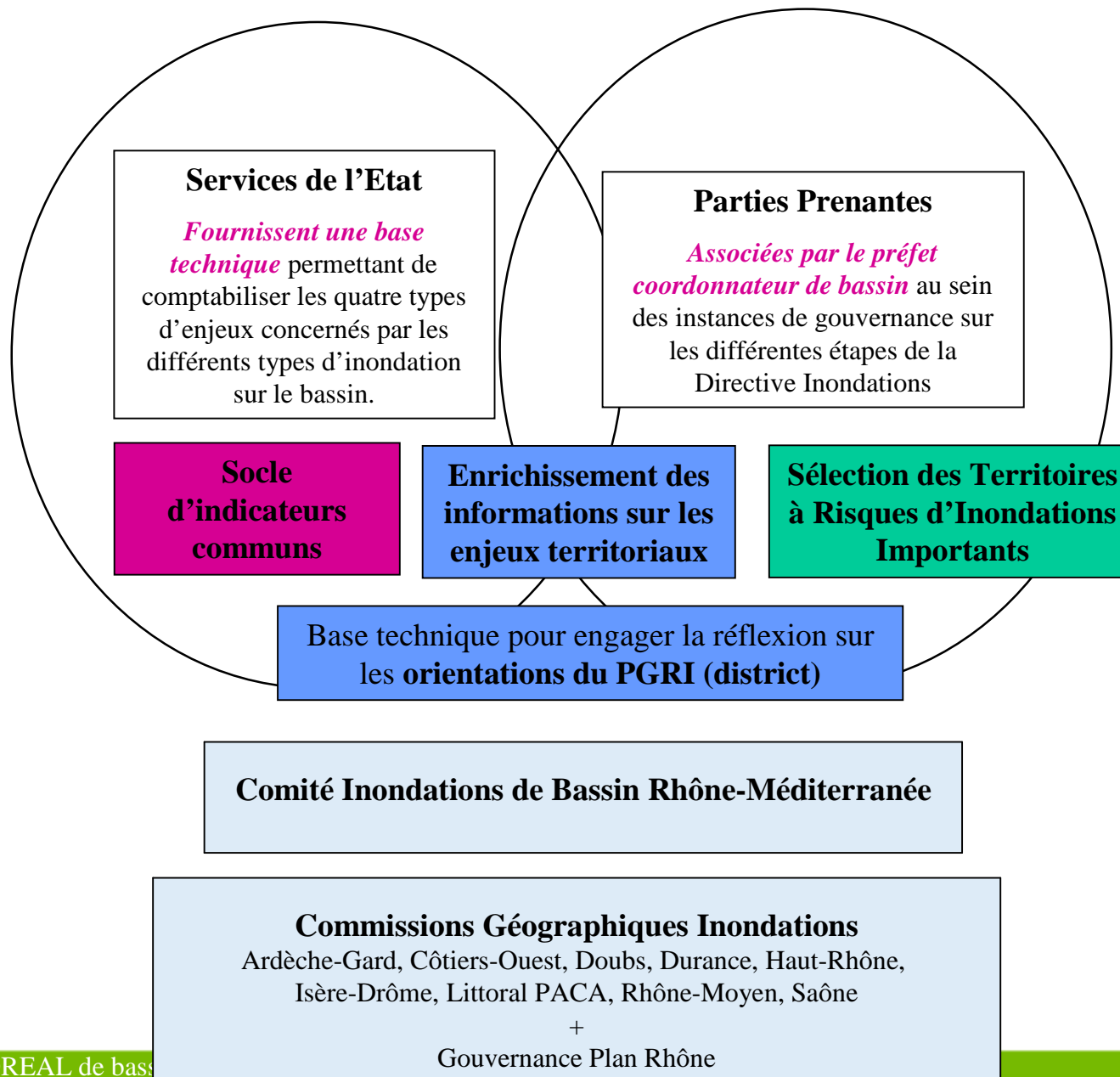
# Périmètre de l'EPRI

## Le bassin Rhône-Méditerranée:

- il couvre le **bassin versant du Rhône** en France (dont les BV de la Saône, du Doubs) et l'ensemble des fleuves côtiers méditerranéens (à l'exception de la Corse)
- il représente **25% du territoire national** et **24% de la population française**
- il concerne principalement **5 régions** (Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon) et couvre **30 départements**
- il comporte **quelques zones transfrontalières** (Suisse, Italie, Espagne)



# EPRI (district): double objectif



# Structuration de l'EPRI

## 3 axes:

- Elle **pose le contexte** du territoire ( présentation du district)
- Elle **analyse les évènements du passé** et leurs conséquences
- Elle **évalue l'impact des inondations futures**

## 2 échelles d'analyse:

- **Au niveau du district:** échelle de l'autorité compétente pour arrêter les différentes étapes et la Directive Inondations
- Au niveau de **10 Unités de présentation** dont le périmètre a été défini à une échelle hydrographique et/ou socio-économique cohérente

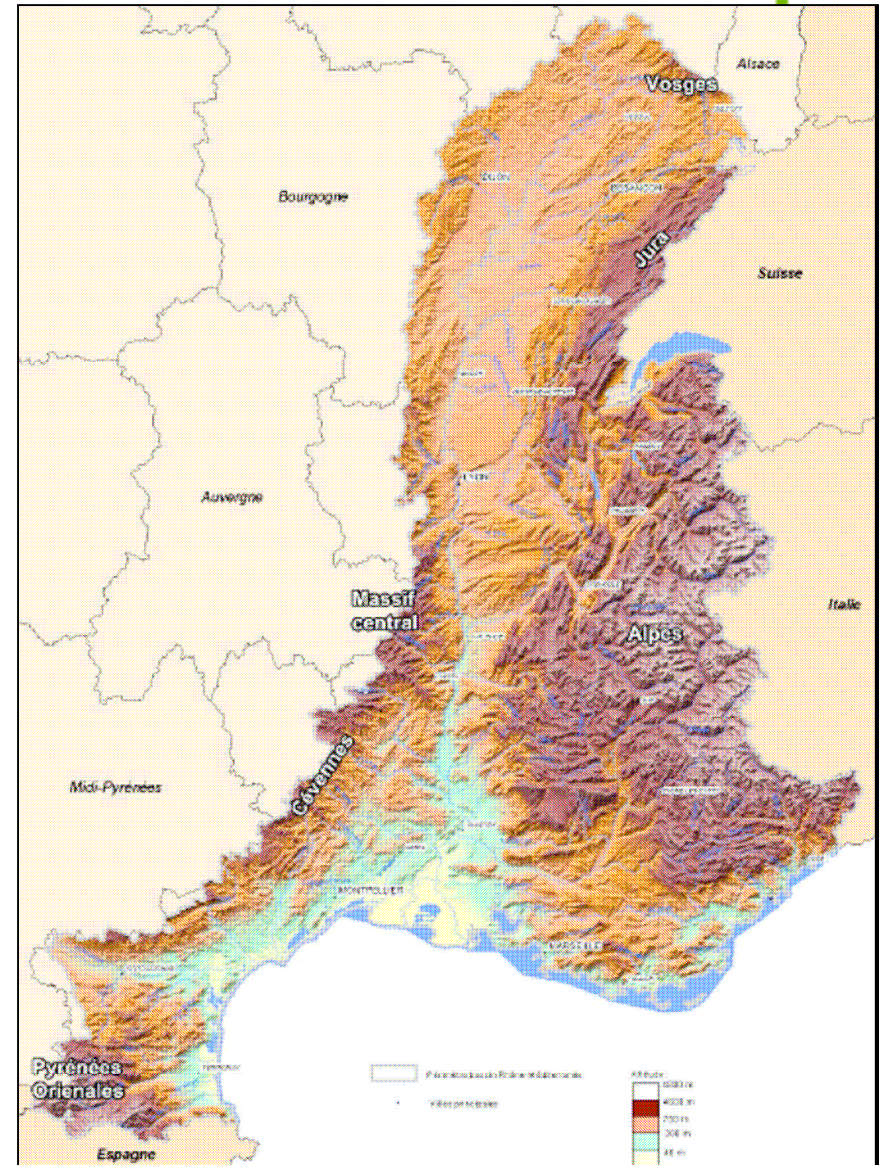
⇒ *Elles correspondent aux périmètres des Commissions Géographiques Inondations (échelle identique à la mise en œuvre de la DCE mais élargissement des acteurs associés)*

⇒ *Elles permettent de faire ressortir les spécificités de chaque territoire*

**Au niveau national, chaque EPRI contribue à la définition de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondations (SNGRI)**

# Présentation du district

- Pose le contexte **géographique** et **naturel**
- Recense les différents **types d'inondations** considérées
  - *débordements de cours d'eau*
  - *ruissellements*
  - *laves torrentielles*
  - *submersions marines*
  - *remontées de nappes*
  - ...



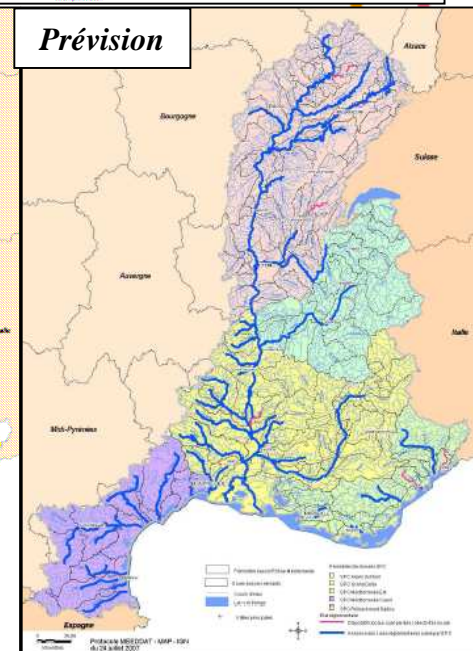
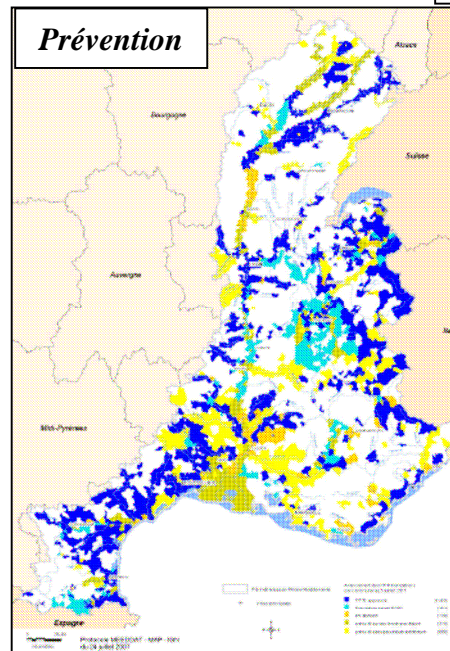
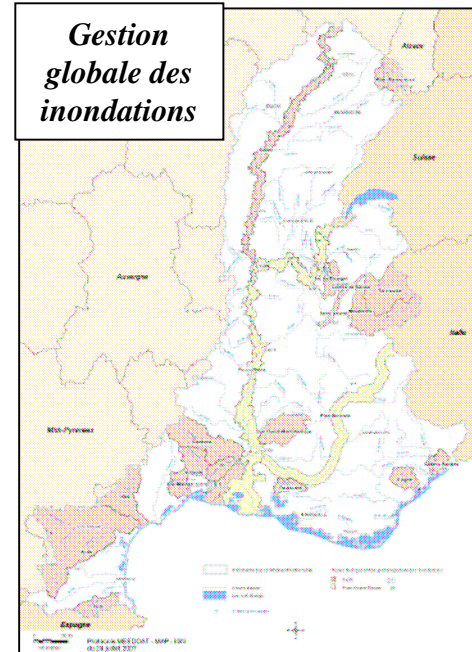
# Présentation du district

- Pose le contexte **géographique** et **naturel**
- Recense les différents **types d'inondations** considérées
- Fait ressortir la **nature des principaux enjeux** du bassin
  - *démographie*
  - *activités économiques prédominantes*
  - *l'attraction touristique du territoire*
  - ...



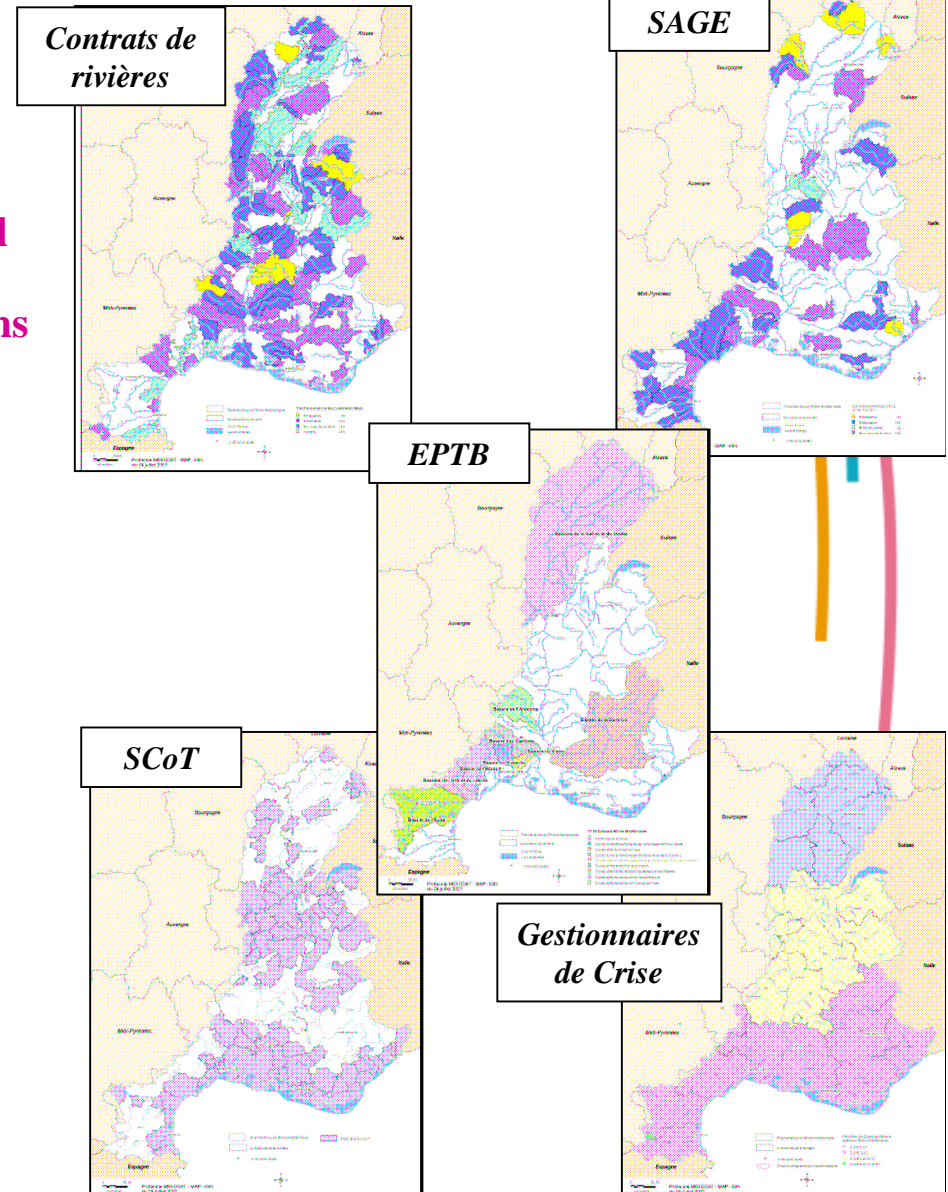
# Présentation du district

- Pose le contexte **géographique** et **naturel**
- Recense les différents **types d'inondations** considérées
- Fait ressortir la **nature des principaux enjeux** du bassin
- Fait état des différentes **politiques de gestion des inondations** mise en oeuvre





# Présentation du district

- Pose le contexte **géographique** et **naturel**
- Recense les différents **types d'inondations** considérées
- Fait ressortir la **nature des principaux enjeux** du bassin
- Fait état des différentes **politiques de gestion des inondations** mise en oeuvre
- Présente une **photographie des différentes parties prenantes** à la politique de gestion des inondations







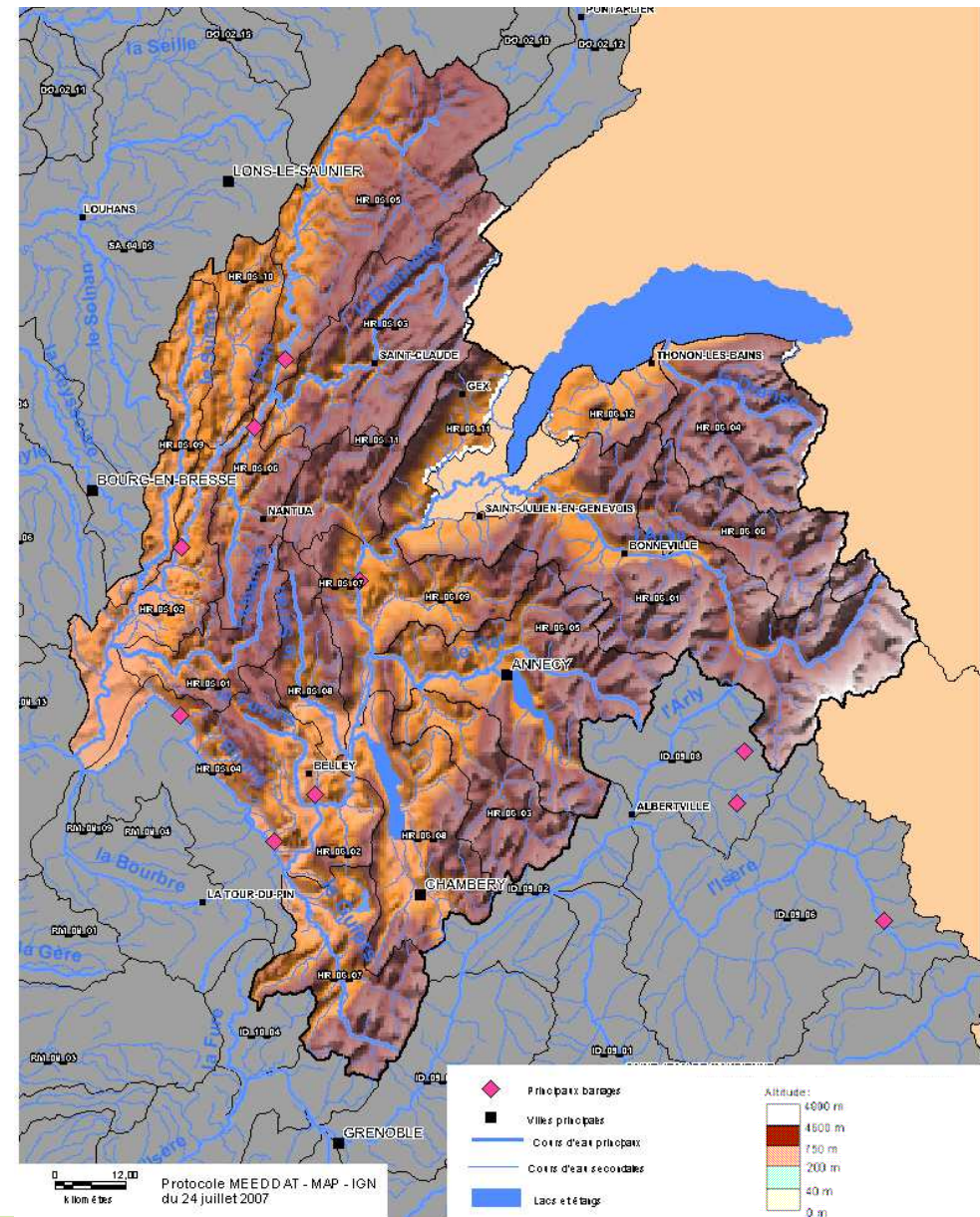
Analyse de l'EPRI  
sur  
l'unité de présentation Haut-Rhône

*Commission Géographique Haut-Rhône*  
*10 novembre 2011*

# L'unité de présentation Haut-Rhône

## Le territoire

- En rive droite du Rhône: bassins versants français des affluents de la frontière suisse à la limite Ouest du bassin de l'Ain
- En rive gauche du Rhône: bassins versants français des affluents de la frontière suisse à la limite Ouest du bassin du Guiers
- Plusieurs barrages susceptibles d'avoir un impact significatif sur la gestion des inondations
- Cas particulier de l'aménagement hydraulique du Rhône pour l'hydroélectricité
- Un contraste naturel et socio-économique entre 2 territoires:
  - Rive droite sans le Pays de Gex
  - Rive gauche avec le Pays de Gex



# L'unité de présentation Haut-Rhône

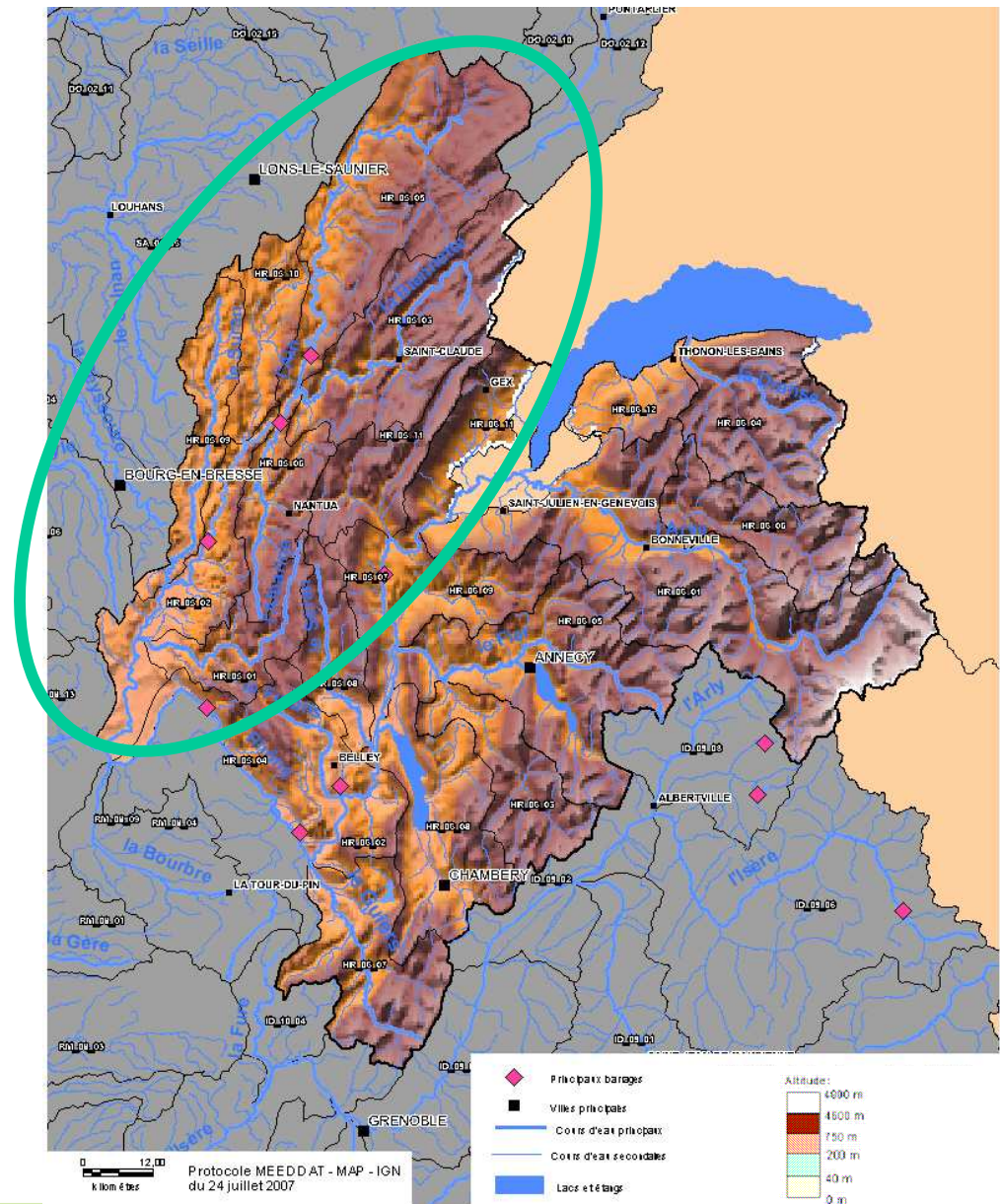
## Territoire en rive droite du Rhône sans le Pays de Gex

### Caractéristiques naturelles

- Relief constitué de plateaux et faisceaux calcaires plissés
- Plaines alluviales de l'Ain et du Rhône
- Important réseau karstique
- 2 grandes nappes d'accompagnement (Rhône, Ain)

### Caractéristiques socio-économiques

- Agricoles (élevage, cultures intensives irriguées, viticulture)
- Industrie concentré dans quelques secteurs (plaine de l'Ain, Jura)
- Production hydroélectrique
- Activités touristiques liée à l'eau



# L'unité de présentation Haut-Rhône

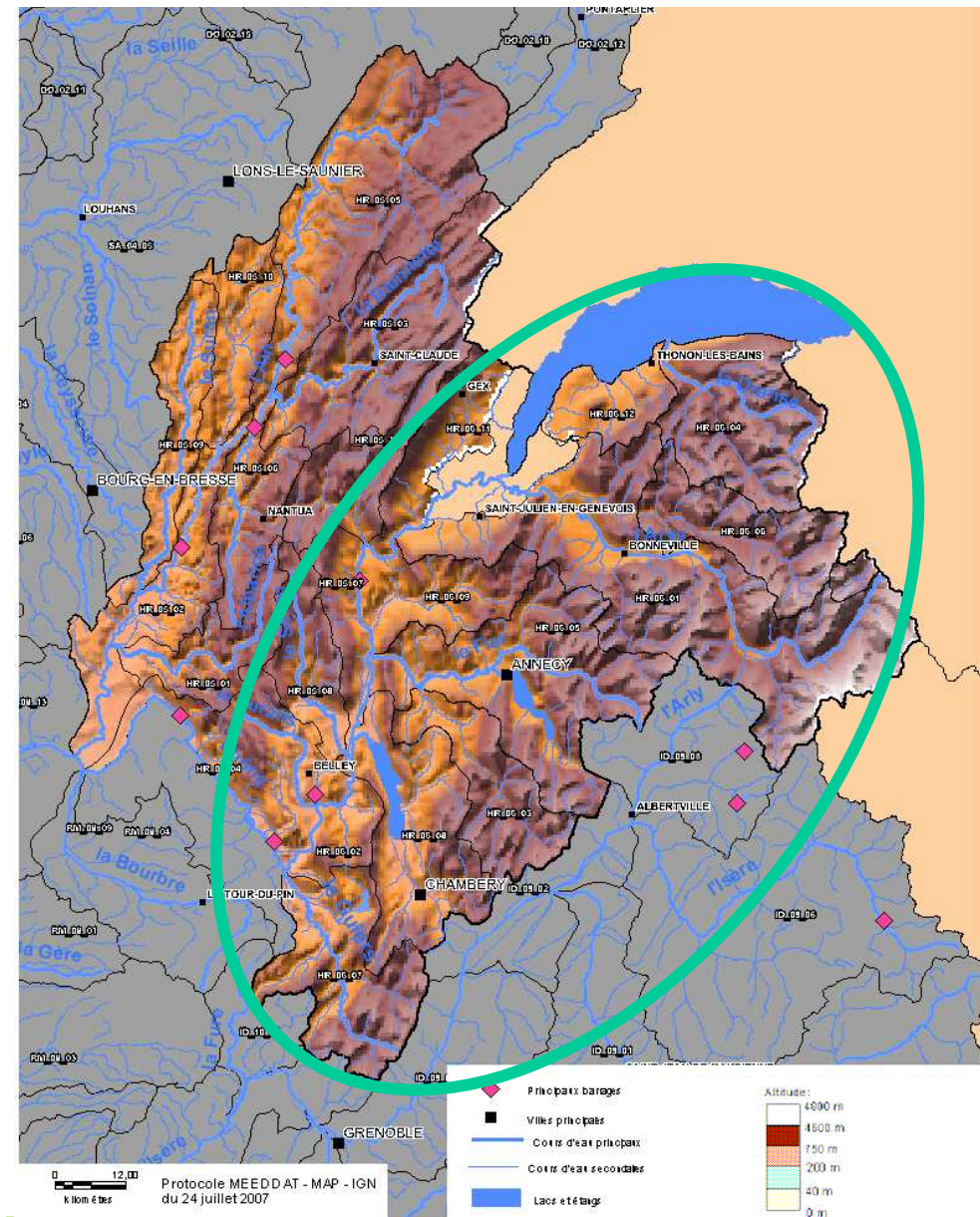
## Territoire en rive gauche du Rhône avec le Pays de Gex

### Caractéristiques naturelles

- Plusieurs compartiments de reliefs (Préalpes, zones alpestres, massif du Mont Blanc)
- Plaines fluvioglaciaire du genevois et du pays de Gex
- Présence de karsts
- nappes alluviales (Arve, plaine de Chambéry)

### Caractéristiques socio-économiques

- Forte pression urbaine dans l'aire d'influence des grands pôles urbains qui tend à s'accroître
- Réseau de transport dense
- Attractivité touristique
- Activité industrielle dans les vallées (Arve,...)
- Production laitière et transformation fromagère dans les zones de montagne



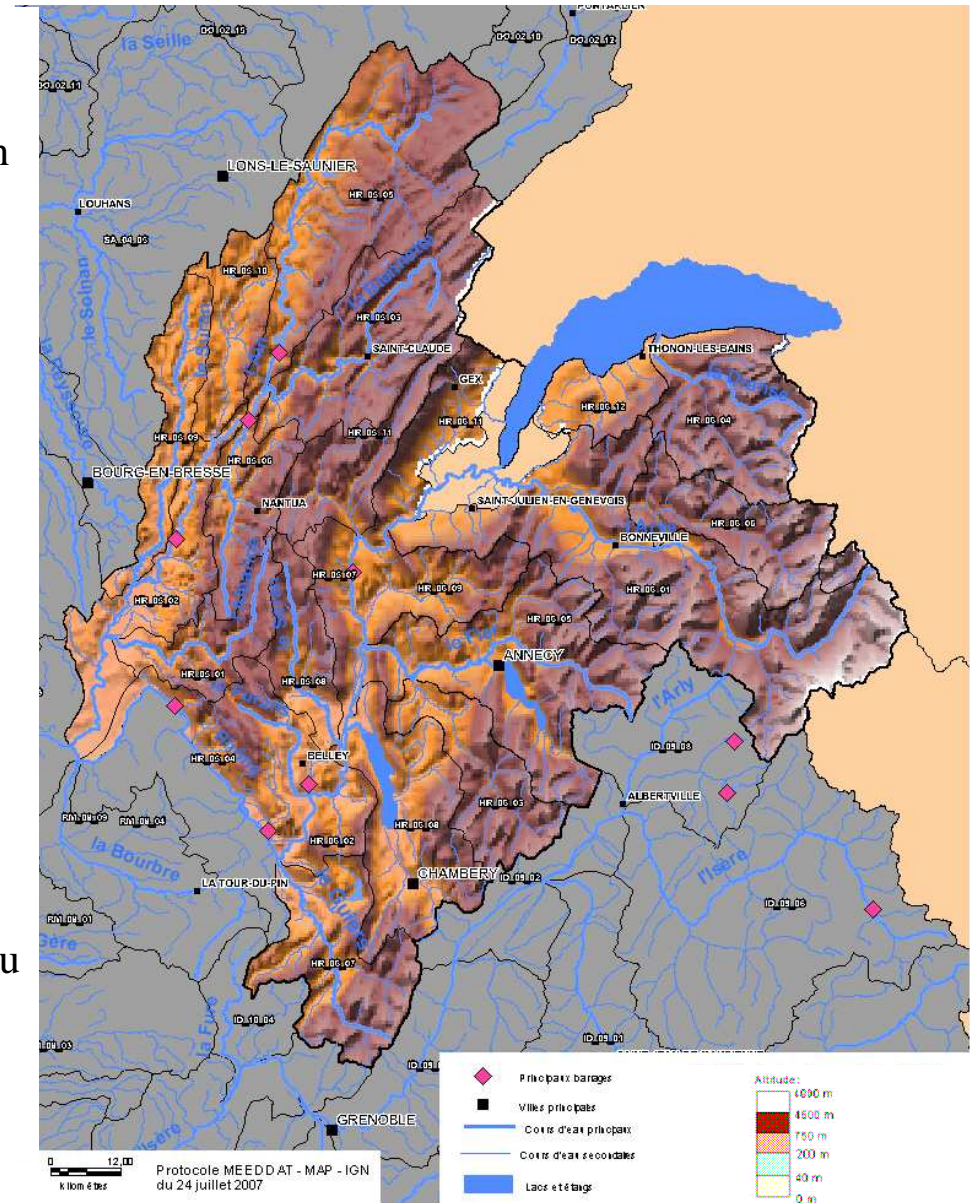
# L'unité de présentation Haut-Rhône

## Différents type de phénomènes

- débordements de cours d'eau avec des réactions lentes dans la plaine alluviales (Ain aval, Rhône)
- remontées de nappe alluviales
- débordements de cours d'eau avec des réactions plus rapides dans les secteurs de reliefs (pentes importantes, petits bassins versants)
- laves torrentielles (charriage important)

## Dynamique des crues

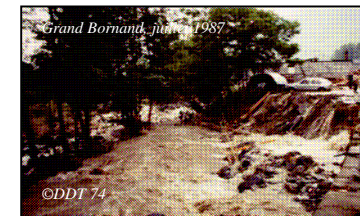
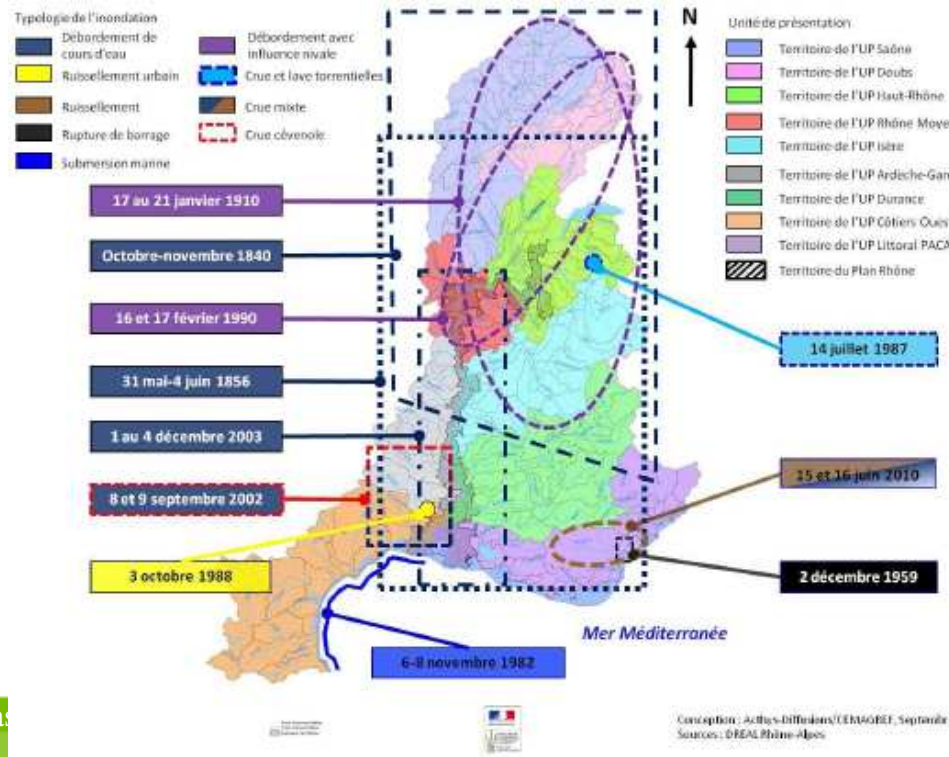
- crues liées aux précipitations provoquées par de larges fronts océaniques pluvieux (1990)
- crues d'orages provoquées par des pluies intenses plus ou moins localisées (1987)
- influence nivale (fonte rapide d'un manteau neigeux sur les reliefs) (1895)
- influence glaciaire sur l'Arve amont
- rôle écrêteur des lacs



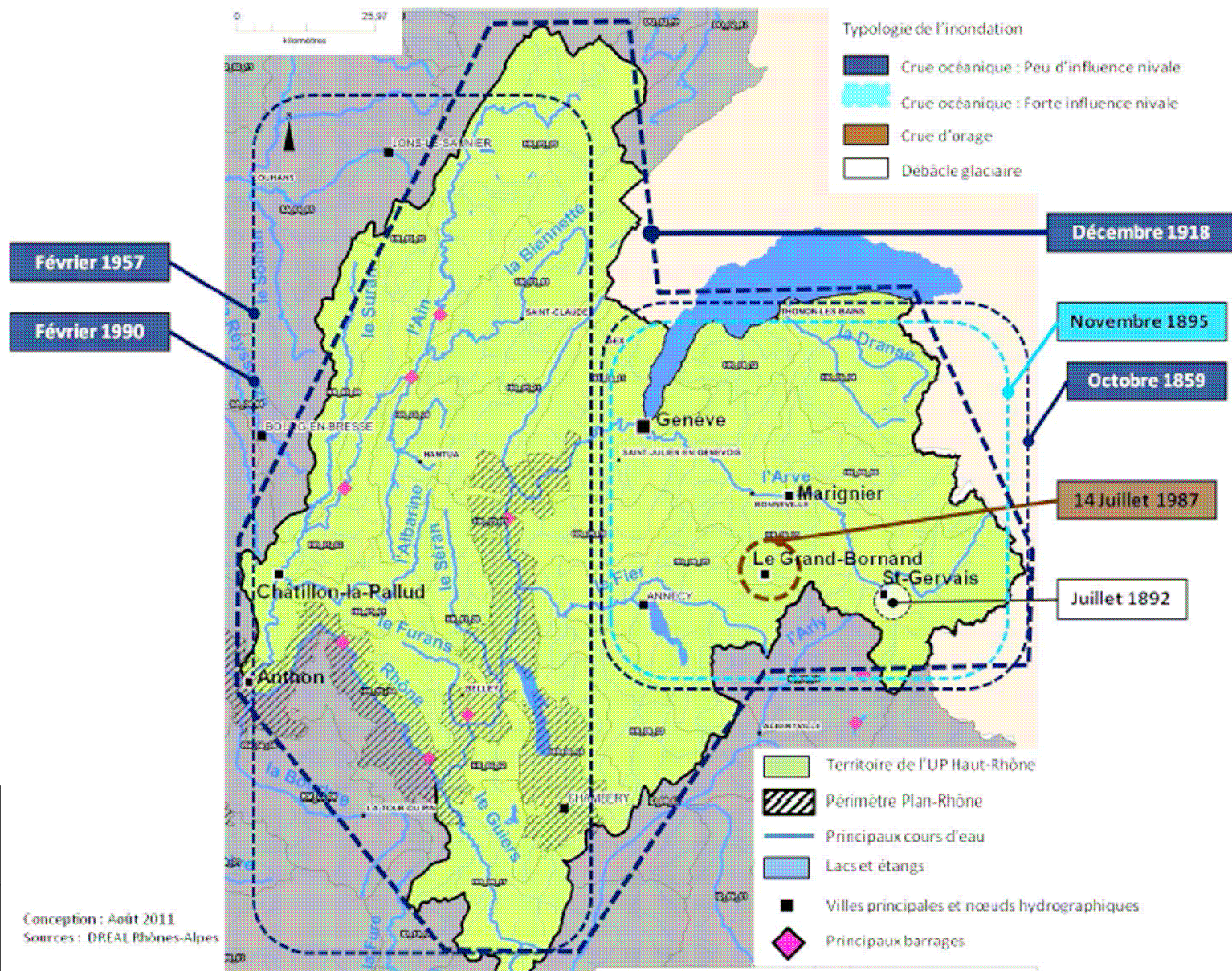
# Analyse des évènements du passé

Elle vise notamment à :

- Illustrer les **différents types de phénomènes** d'inondations
  - à l'échelle du district
  - à l'échelle de l'unité de présentation
- Apporter une vision sur la **fréquence des inondations passées** par un inventaire des crues connues sur le territoire (crues au moins décennales)



# Illustration historique des phénomènes d'inondations dans le Haut-Rhône



# Crues de l'Arve de 1859 et 1895

## Typologie/circonstances

- crue océanique nivale à caractère torrentiel
- fonte du manteau neigeux (contribution estimée pour moitié du volume de la crue)
- automne humide
- débordement de torrents du bassin

## Conséquence

- la crue de novembre 1859 couvre 3162 hectares entre le confluent du Bon Nant e le pont de Bellecombe
- plus de 2,5m à Bonneville en 1859 et 2,95m en 1895
- 912 m<sup>3</sup>/s estimé à Genève
- importants dégâts de Sallanches à Bonneville





# Rupture du glacier de Tête Rousse en juillet 1892

## Typologie/circonstances

- rupture de la paroi frontale du glacier de Tête-Rousse situé 3150m d'altitude
- 200 000 m<sup>3</sup> d'eau et de glace dévalent la pente
- formation d'une lave torrentielle qui atteint prêt d'1 million de m<sup>3</sup>

## Conséquence

- 175 victimes
- dégâts matériels importants dont plusieurs bâtiments détruits



*Les thermes à Saint-Gervais ; Le hameau du Bionnay,  
12/07/1892*

(source : <http://arve.randonnees.free.fr>)

# Crue de l'Ain de février 1957

## Typologie/circonstances

- crue océanique nivale
- 24h de pluies
- fonte du manteau neigeux jurassien
- sol très saturé par un mois de février très pluvieux

## Conséquence

- plus forte crue connue sur l'Ain (2300m<sup>3</sup>/s au pont de Chasey)
- crue exceptionnelle sur l'Albarine



# Crue du Borne du 14 juillet 1987

## Typologie/circonstances

- saturation des sols lié à un cumul pluviométrique 2 fois plus important que la normale saisonnière
- 2 violents orages accompagné de grêle et de précipitations exceptionnelles surviennent à quelques heures d'intervalle
- débordement rapide de torrents du bassin du Borne associé à une très forte érosion des berges et un transport solide important

## Conséquence

- la lave torrentielle submerge le camping du Grand-Bornand
- bilan humain: 19 morts et 21 disparus
- coût des dommages estimé à plusieurs millions de francs



*Le pont de Suize situé sur le Chinailon ; Le camping du Grand-Bornand le 14/07/1987*

*(source : <http://pluiesextremes.meteo.fr>)*



# Crue généralisée de février 1990 du haut Rhône

## Typologie/circonstances

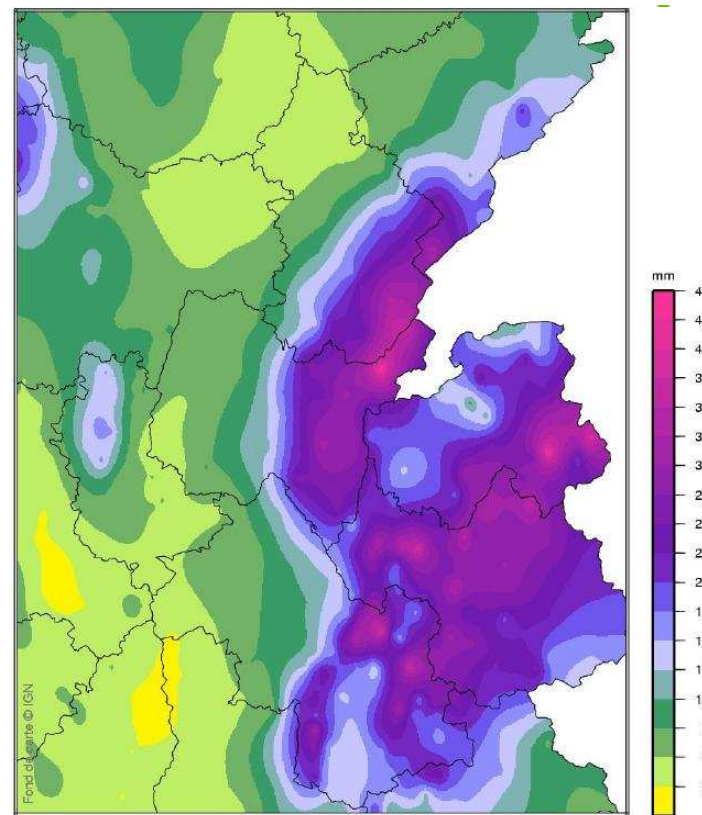
- épisode pluvieux océanique exceptionnel dépassant 130mm en 2 jours
- fortes chutes de neiges
- diminution de l'enneigement moyen lié à un redoux
- importance de l'étendue de l'épisode

## Conséquence

- crues moyennes sur l'Arve (438m<sup>3</sup>/s) et le Fier (700m<sup>3</sup>/s)
- crue importante sur la Valserine et les Usses
- crue très forte sur l'Ain (1540m<sup>3</sup>/s) et certains de ses affluents malgré l'écrêtement de Vouglans
- forte crue du Rhône en aval de Genève jusqu'à Brens (2 236m<sup>3</sup>/s) et Lagneu (2 445 m<sup>3</sup>/s)
- avec le Rhône, le lac du Bourget voit sa côte augmenter de 2m50

## Domages

- dégâts matériels
- territoire déclaré sinistré



*Cumul des précipitations du 10 au 18 février 1990 sur le haut bassin du Rhône (source : Météo France)*

# Impact potentiel des inondations futures

## Objectif :

Caractériser, sur l'ensemble du territoire, le **risque** potentiel d'inondations sur la base d'indicateurs communs.

Cette caractérisation est faite pour :

- chaque type **d'inondation**
- chaque type **d'enjeux** considéré  
(*santé, environnement, patrimoine et activités*)

Elle doit approcher au mieux des connaissances disponibles **l'événement extrême potentiel**

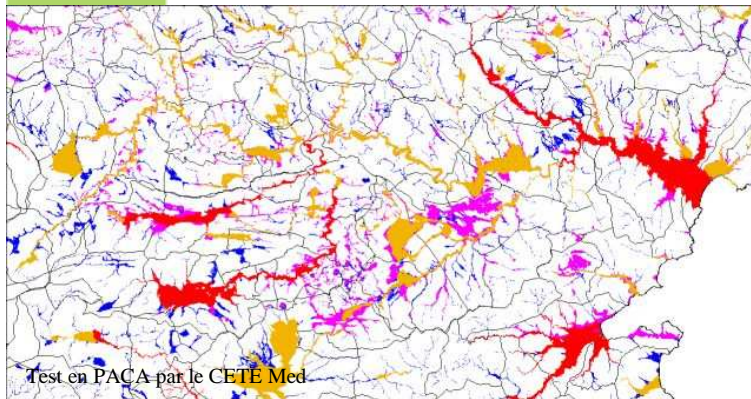
Elle sera **un des facteurs** de la sélection des TRI



# Impact potentiel des inondations futures

## procédé

1. **Construire** une enveloppe sur la base de laquelle on calcule les indicateurs de risque : **enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP)**



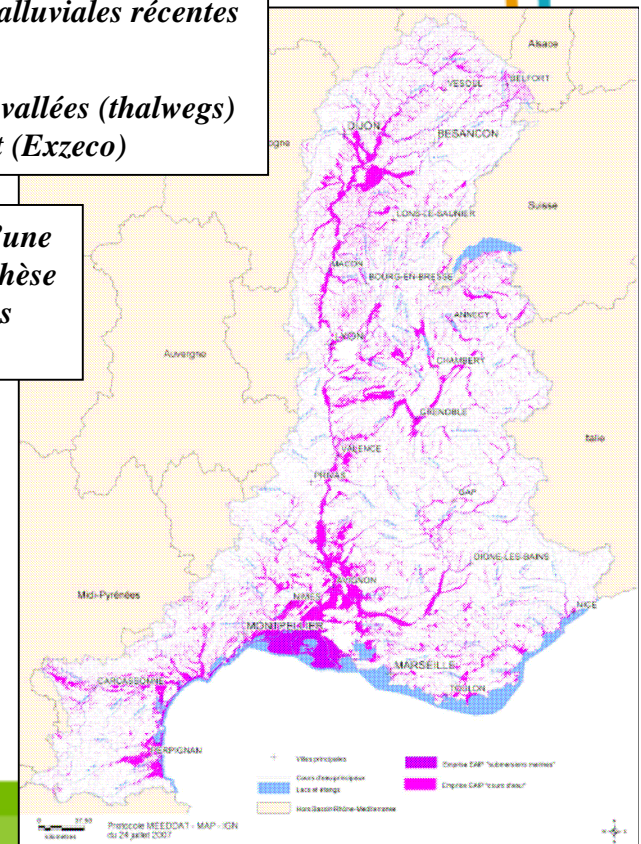
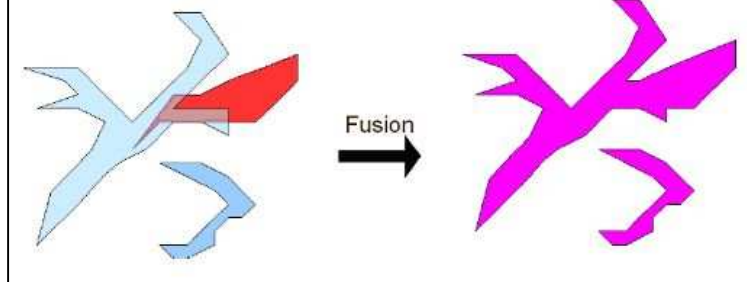
Informations connues sur les zones inondables issues de différentes sources (études PPR, AZI, ...)

+ compléments d'information

- Connaissance géologique des zones alluviales récentes (BRGM)

- Connaissance de la topographie des vallées (thalwegs) pour identifier les zones d'écoulement (Exzeco)

Constitution d'une couche de synthèse utilisée pour les calculs

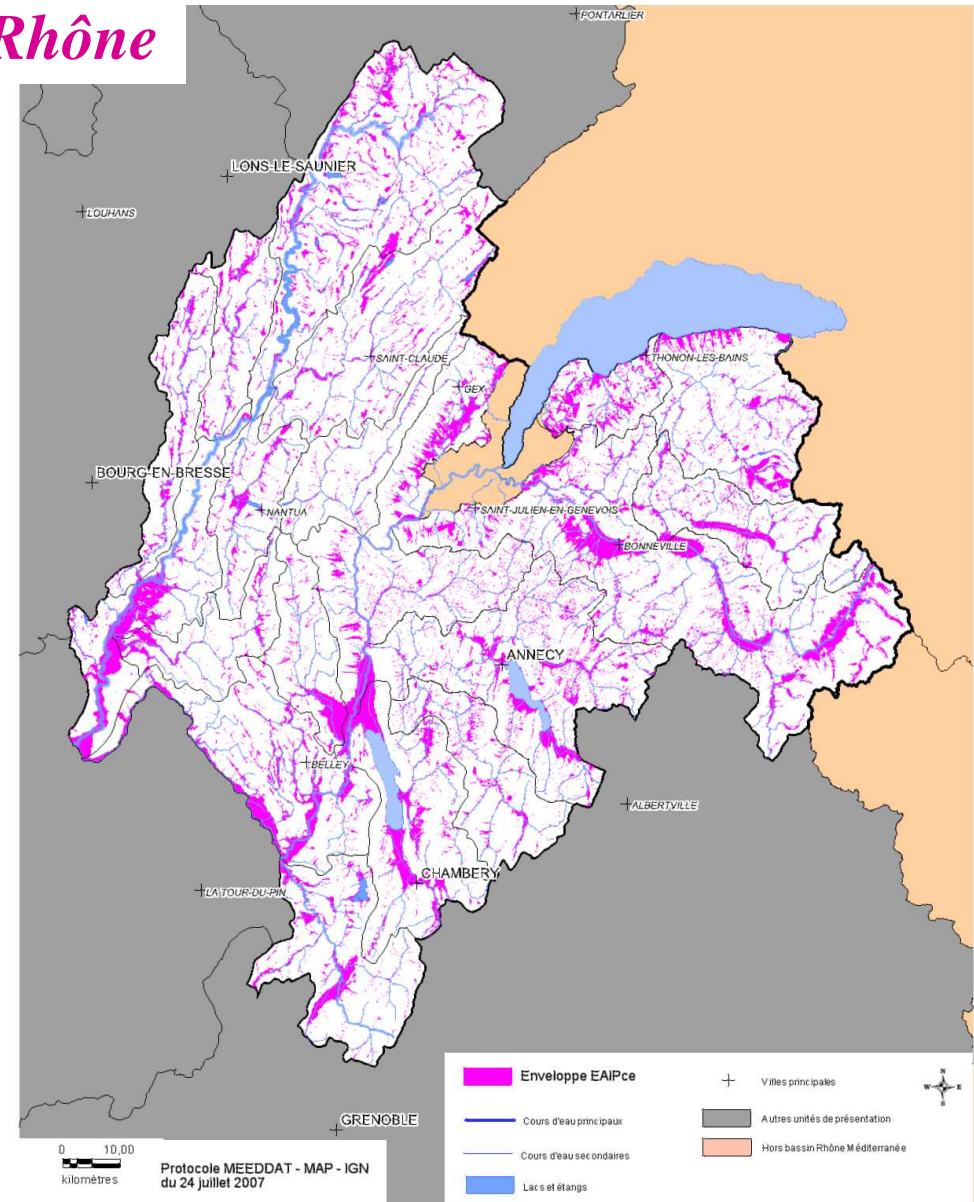


# Enveloppe Approchée des inondations potentielles

## Haut-Rhône

Elle prend en compte

- les **débordements de cours d'eau**, y compris les petits cours d'eau, les cours d'eau intermittents (thalwegs secs), les torrents, les remontées de nappes alluviales
- une **transparence des digues**



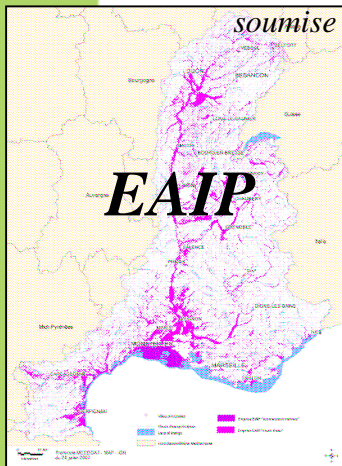
# Impact potentiel des inondations futures

## *procédé*

### 2. Calculer les indicateurs d'impact des inondations

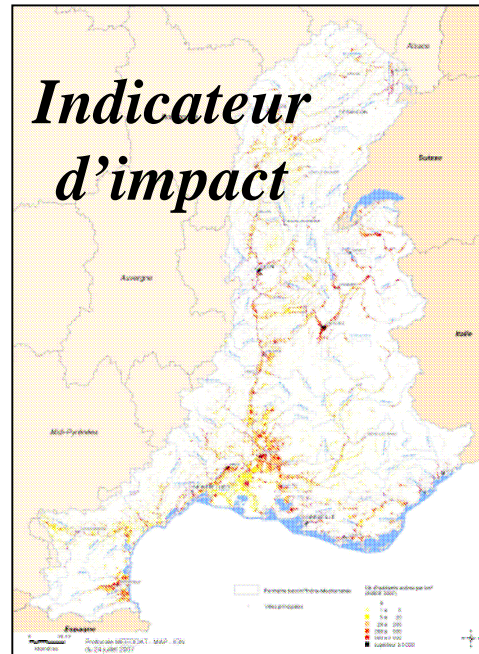
- Soit par le croisement des enveloppes avec les enjeux à prendre en compte
- Soit à partir d'indicateurs spécifiques

(exemple: communes fortement

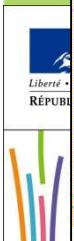
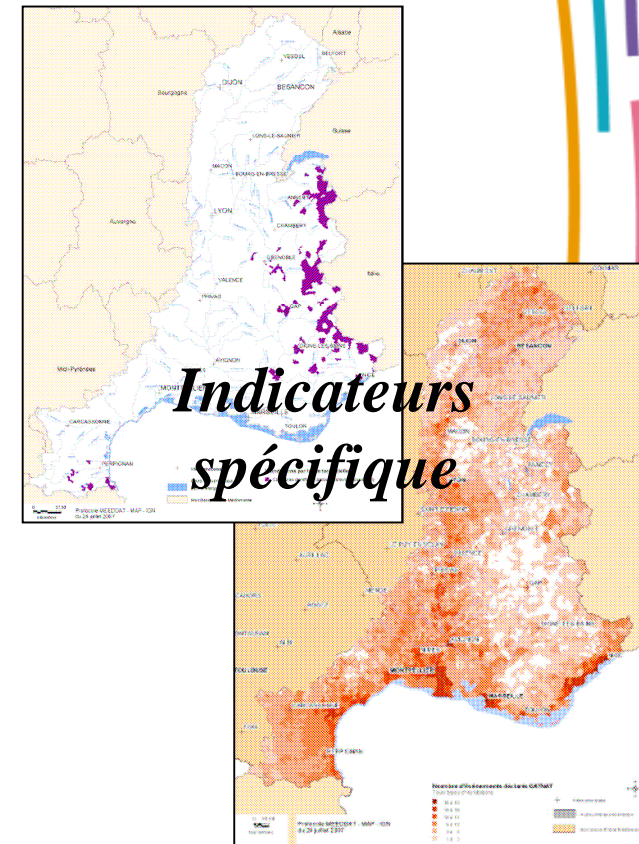


+

=



ou



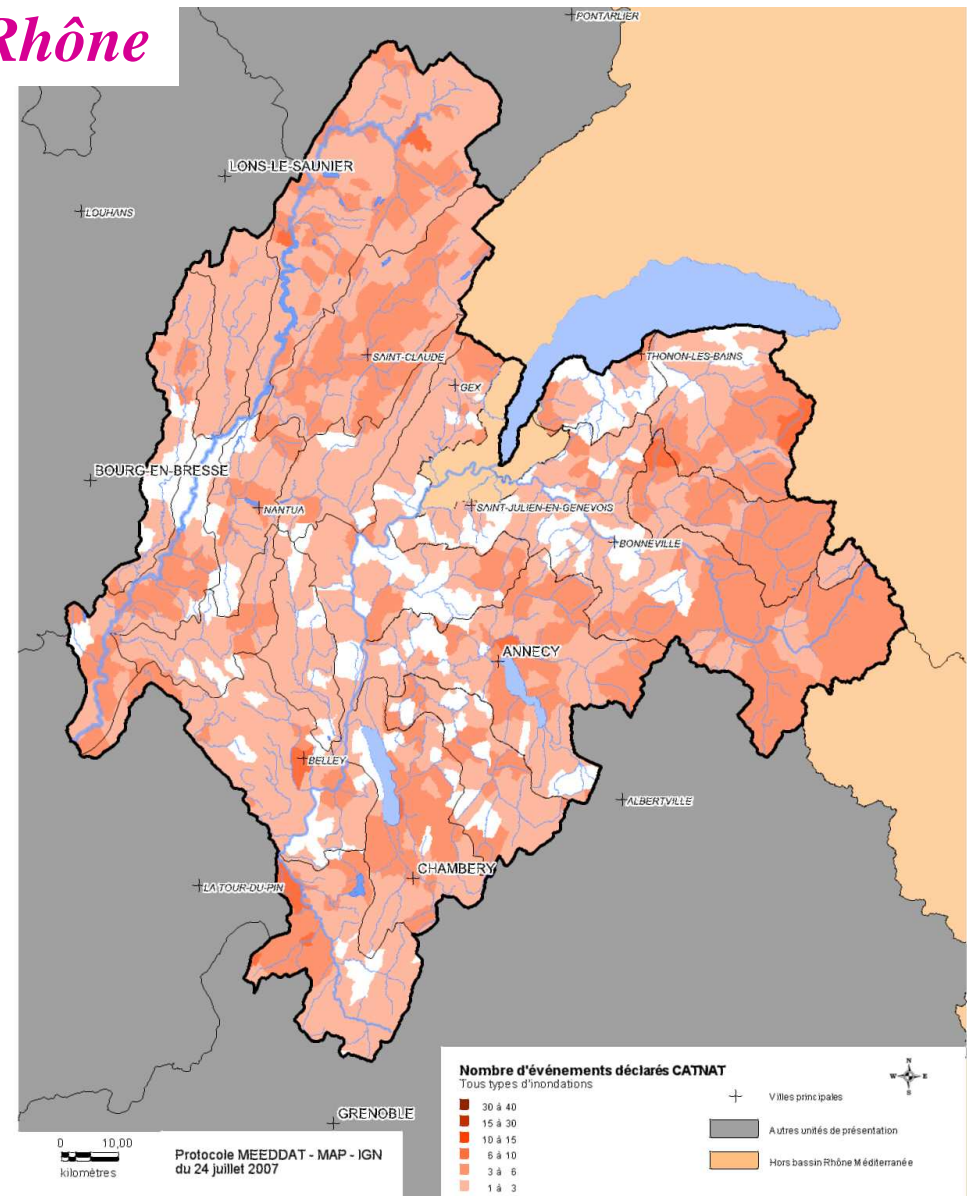


# Indicateurs spécifiques

## Haut-Rhône

### Nombre d'évènements déclarés « Catastrophes Naturelles »

- illustre une vulnérabilité des biens pour des évènements fréquents



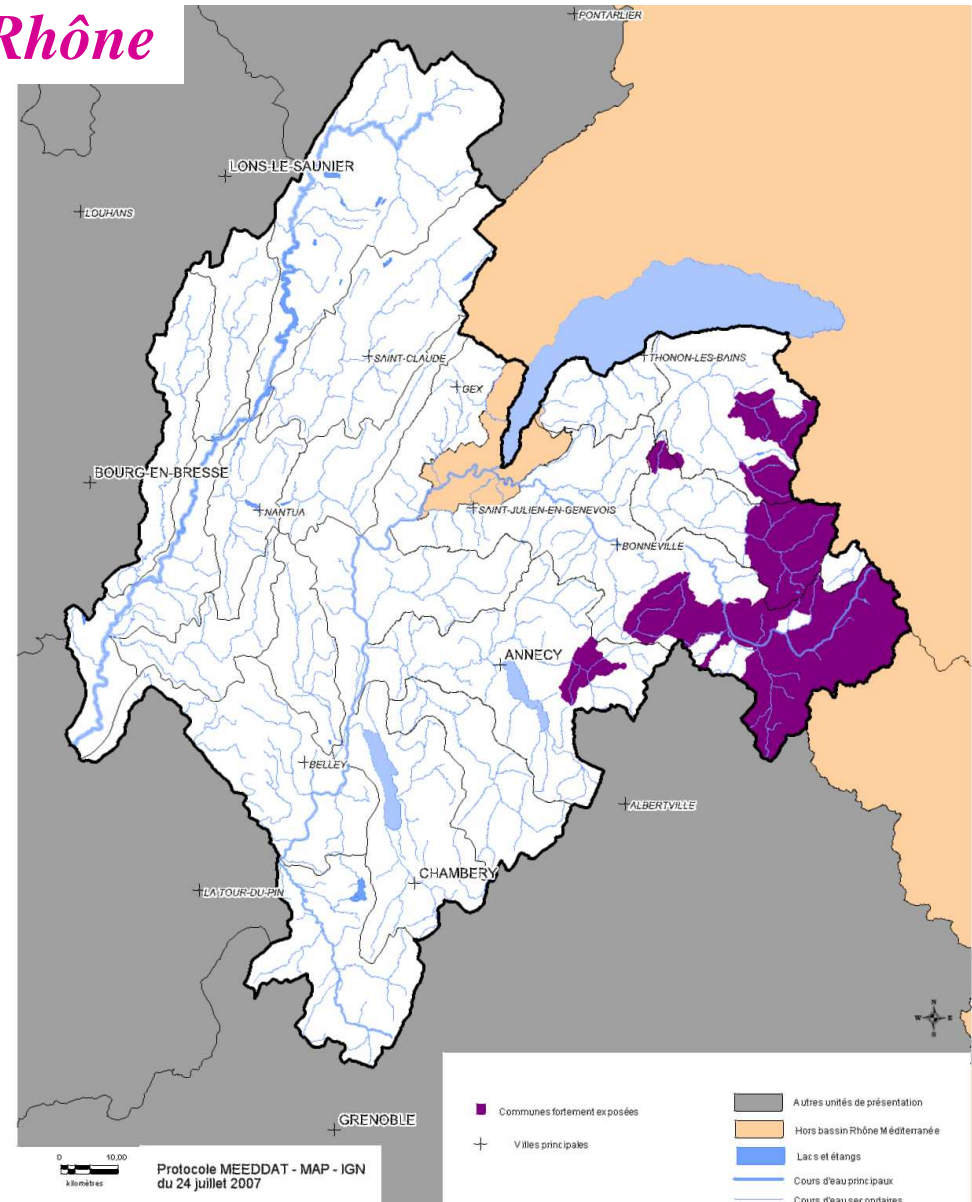
# Indicateurs spécifiques

## Haut-Rhône

### Communes identifiées comme fortement exposées aux risques de laves torrentielles

- appui sur les événements du passé et les impacts connus
- complétée par une expertise départementale des services du RTM

ABONDANCE
CHAMONIX-MONT-BLANC
CHATEL
LES CONTAMINES-MONTJOIE
LE GRAND-BORNAND
LES HOUCHES
MEGEVETTE
MORZINE
PASSY
LE REPOSOIR
SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
SALLANCHES
SAMOENS
SIXT-FER-A-CHEVAL
THONES



# Indicateurs spécifiques

## Haut-Rhône

### Ouvrages hydrauliques

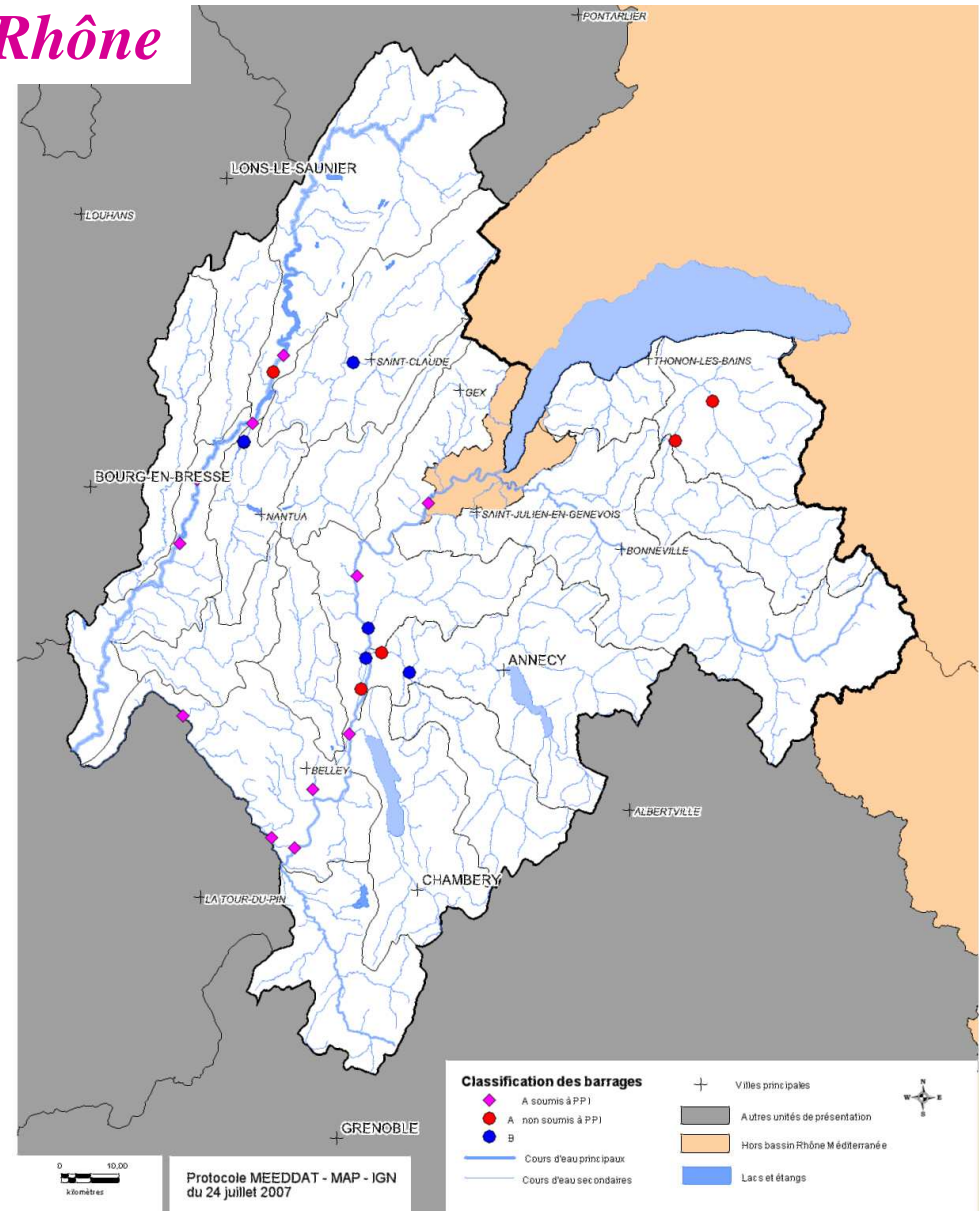
#### *Risque de rupture de barrage:*

*règlementé par le décret n°2007-1735  
du 11 décembre 2007*

- 7 barrages de classe A soumis à PPI
- 5 barrages A sans PPI
- 5 barrages de classe B
- Cas particulier de l'aménagement hydraulique du Rhône

#### *Risque de rupture de digues:*

- *Soumis au même décret que pour les barrages,*
  - *Il s'agit d'un risque important pour les événements d'intensité supérieure au dimensionnement de l'ouvrage.*
  - *Ou en cas de défaut d'entretien*
- Parmi les principaux secteurs endigués, il ressort notamment sur le territoire les digues de la Leysse dans le secteur de Chambéry

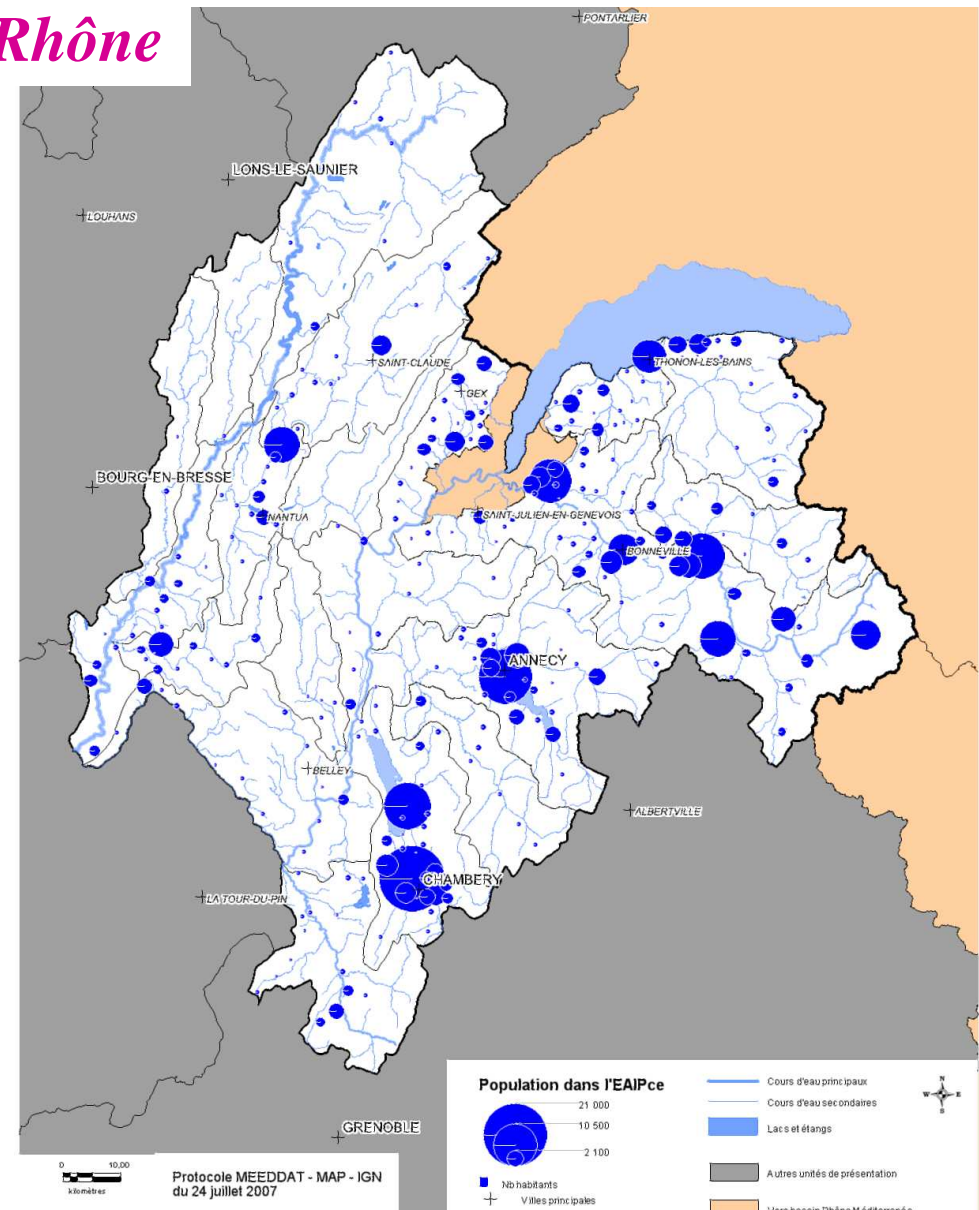


# Indicateurs d'impact pour la santé humaine

## Haut-Rhône

### Population permanente

- calculé à l'échelle de la commune
- indicateur d'impact principal pour la santé humaine
- révélateur également d'une vulnérabilité économique du territoire
- ne prend pas en compte la population saisonnière

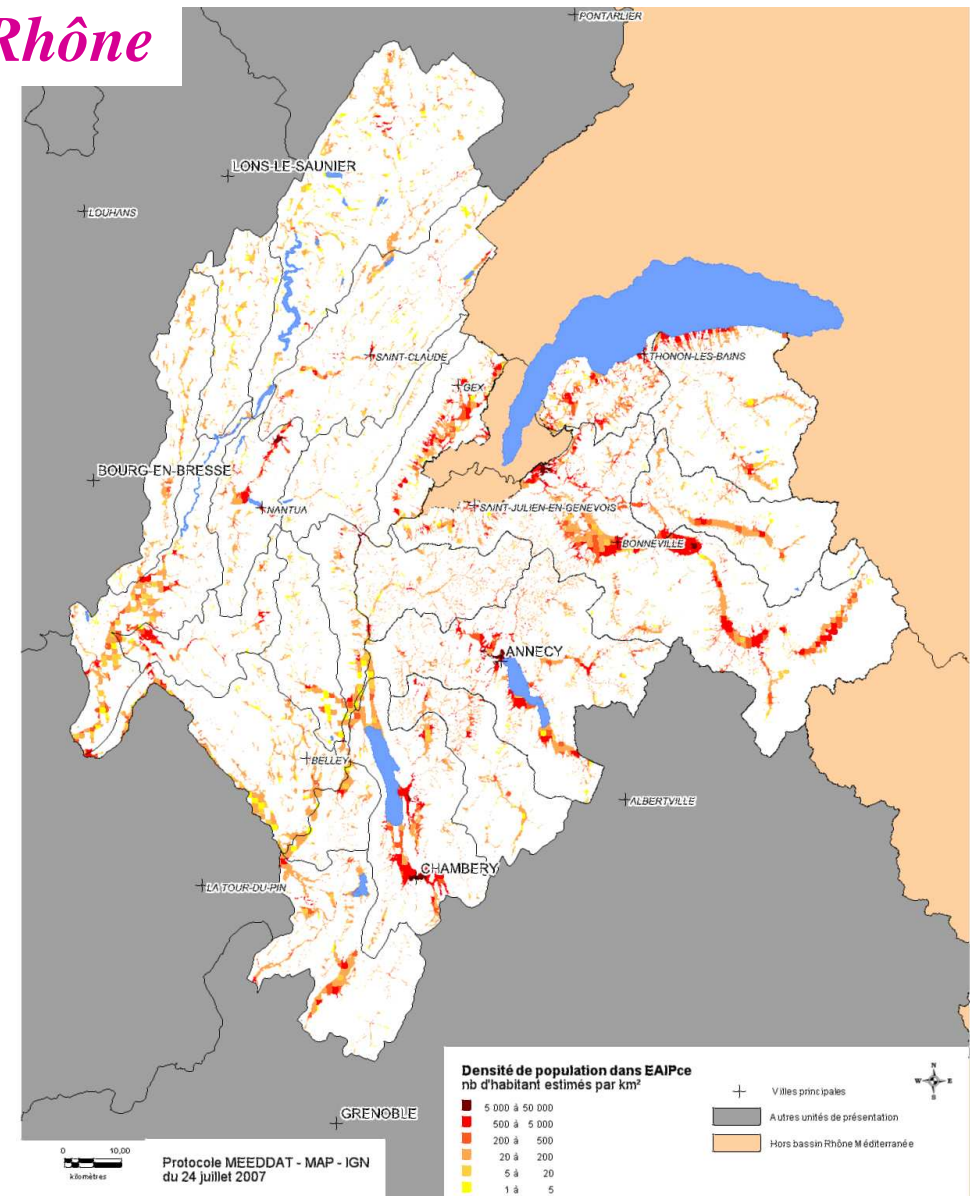


# Indicateurs d'impact pour la santé humaine

## Haut-Rhône

### Densité de population

- maillage par dalle kilométrique
- fait ressortir des « continuités urbaines »

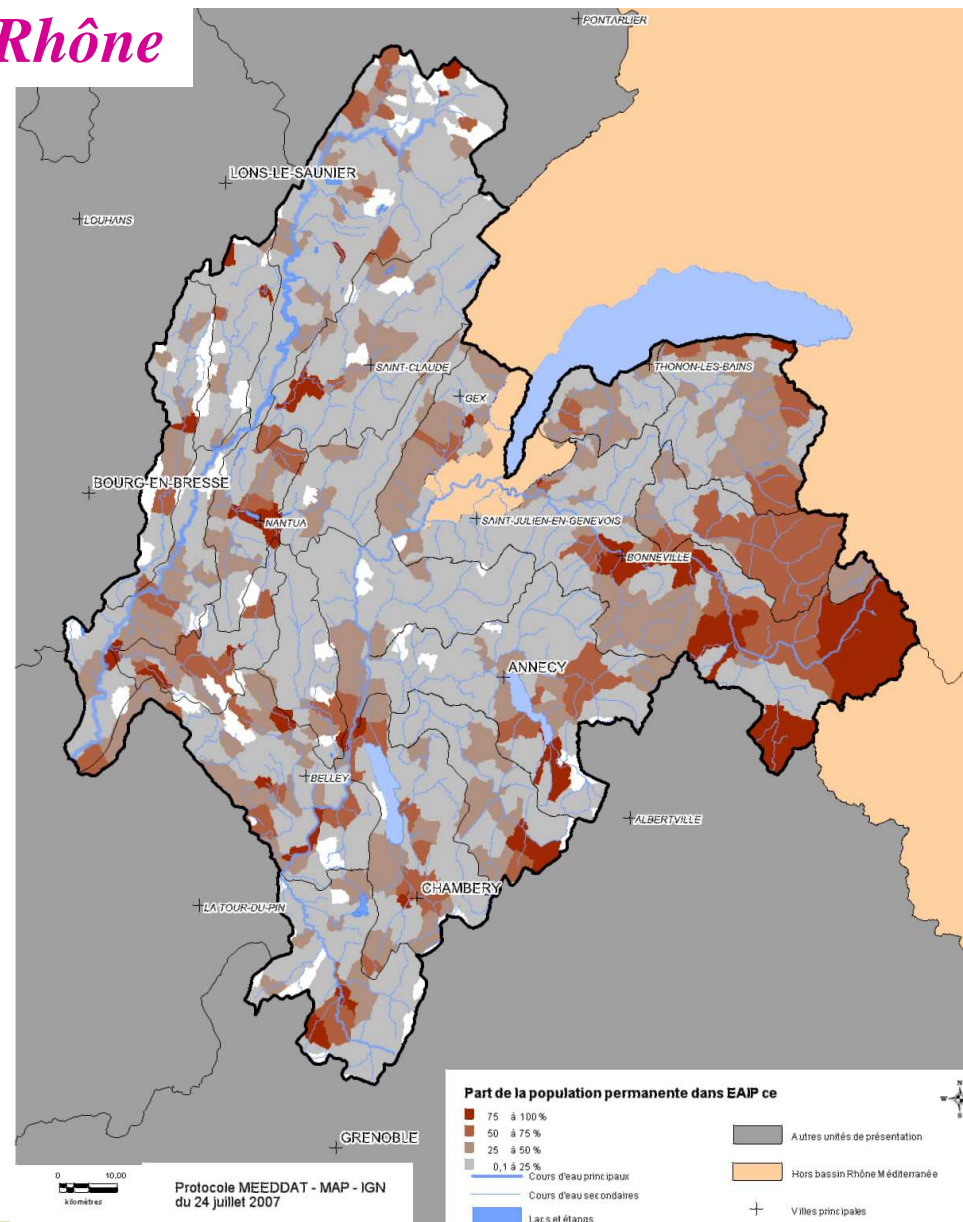


# Indicateurs d'impact pour la santé humaine

## Haut-Rhône

### Proportion de population

- rend compte de la sensibilité du territoire et de sa capacité à rétablir une situation normale après un évènement

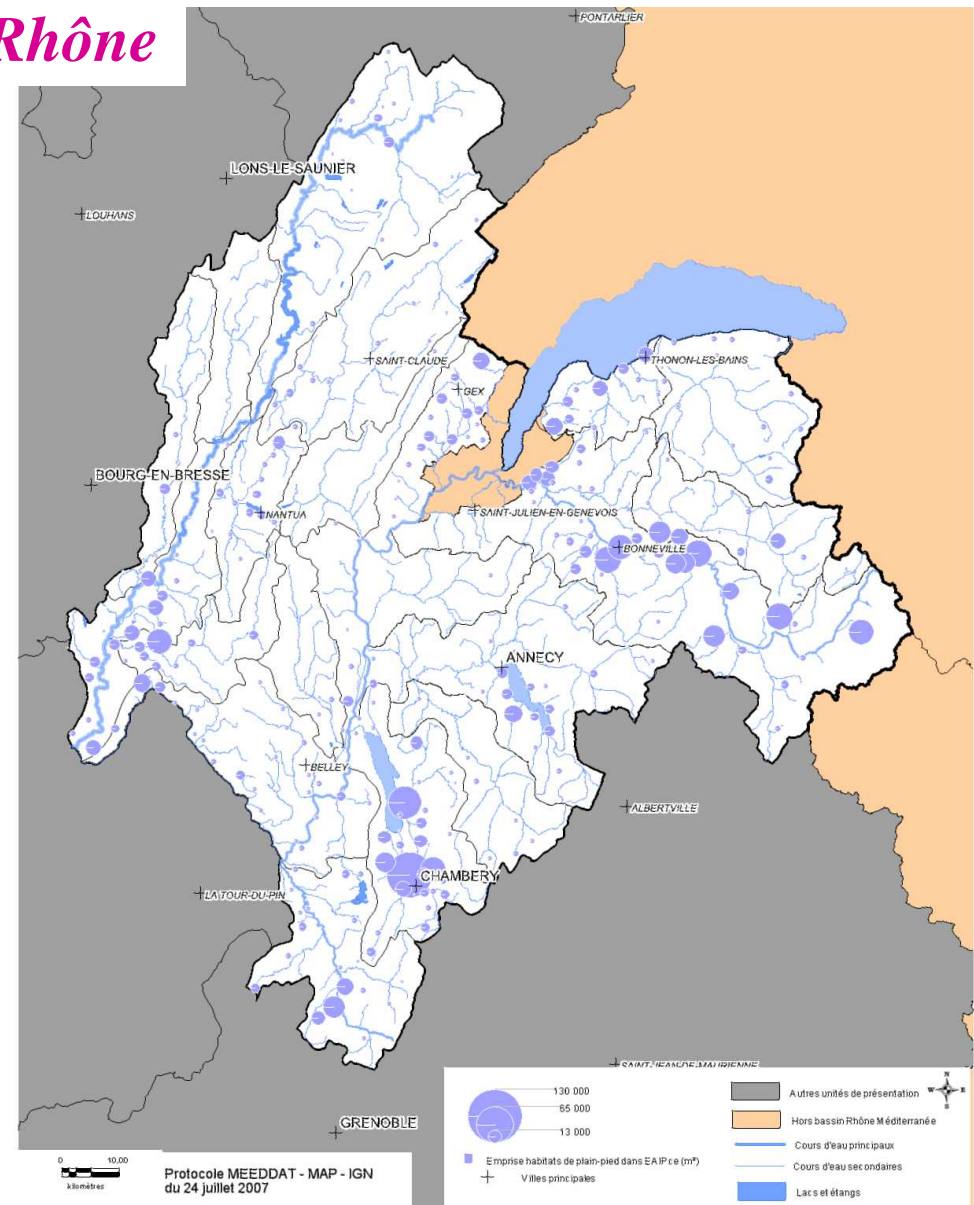


# Indicateurs d'impact pour la santé humaine

## Haut-Rhône

### Emprise de l'habitat de plain-pied

- fait ressortir les zones d'habitat les plus vulnérables (absence d'espaces refuges, temps de réintégration du logement plus important)

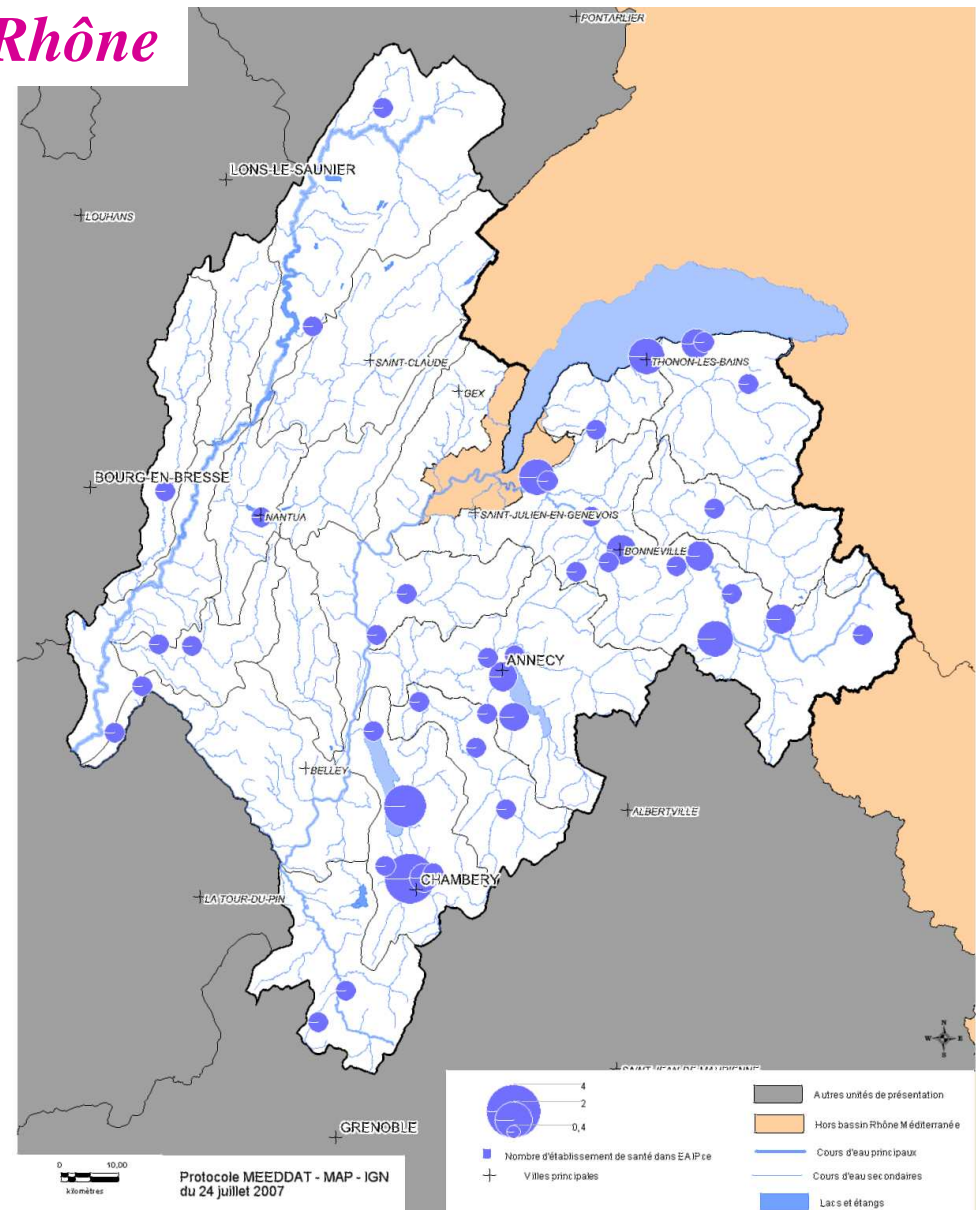


# Indicateurs d'impact pour la santé humaine

## Haut-Rhône

### Nombre d'établissement de santé

- établissements hébergeant une population sensible
- fonctionnement potentiellement perturbé en situation de crise



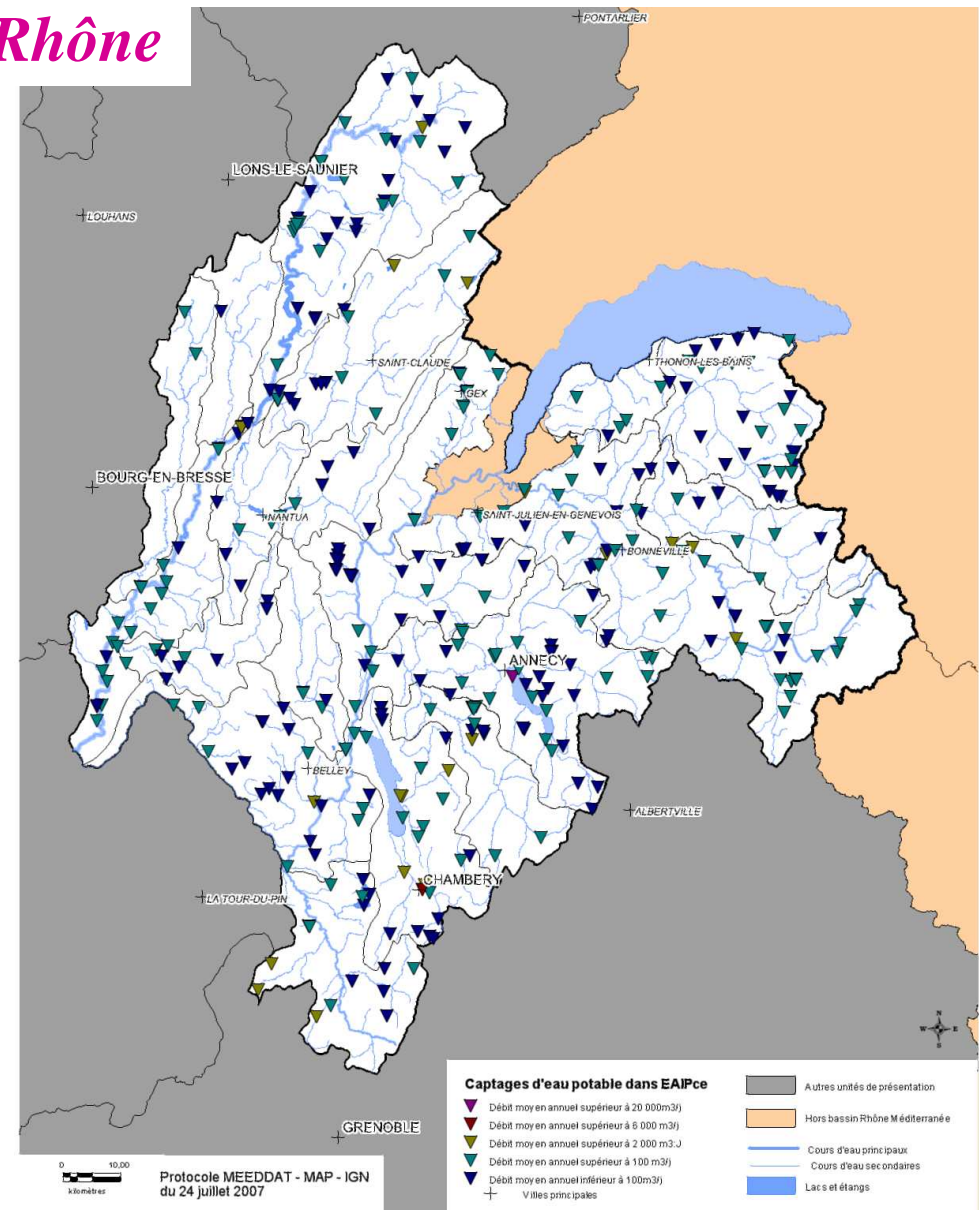


# Indicateurs d'impact pour la santé humaine

## Haut-Rhône

### Captages d'eau potable

- pollution ou interruption sur service d'approvisionnement des populations
- classifiée selon une fourchette de population approvisionnée



# Indicateurs d'impact pour l'activité économique

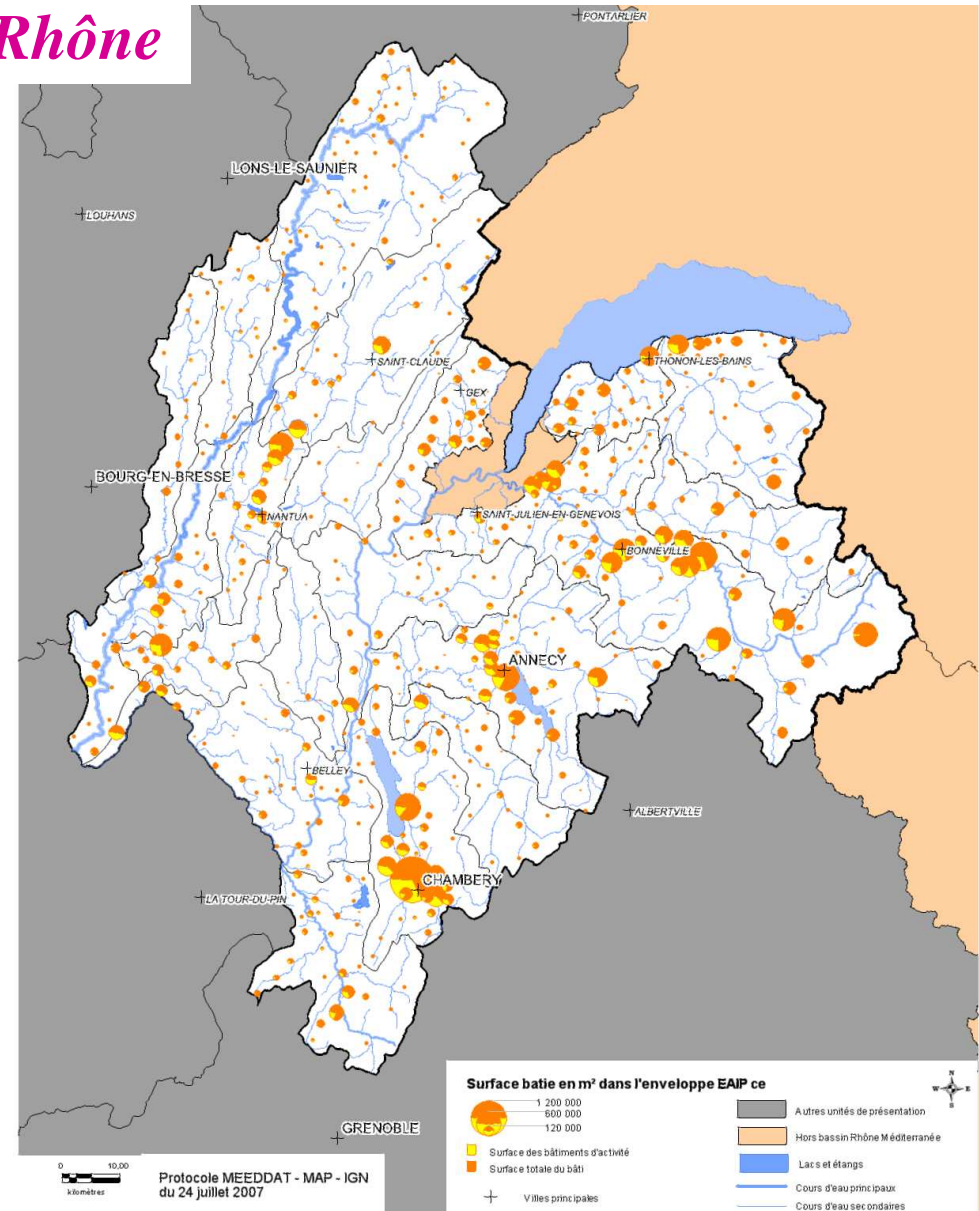
## Haut-Rhône

### Emprise totale du bâti

- répercussion potentielle sur les biens

### Emprise des bâtiments d'activité

- part des bâtiments d'activité
- fait principalement ressortir les zones d'activités et zones industrielles
- ne tient pas compte des activités diffuses dans le tissu urbain

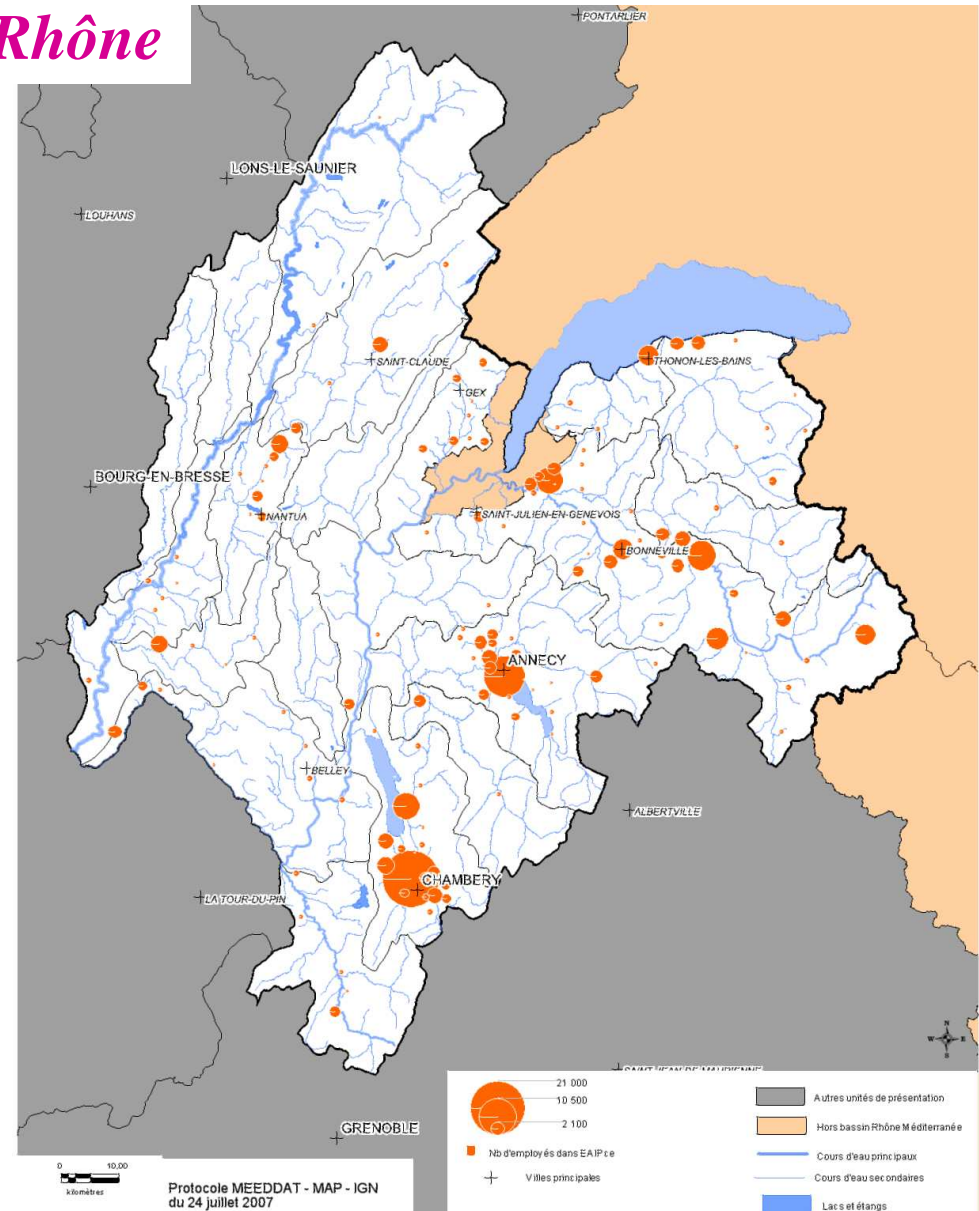


# Indicateurs d'impact pour l'activité économique

## Haut-Rhône

### Nombre d'emplois

- Rend de la vulnérabilité économique (y compris de manière diffuse dans le tissu urbain)
- Rend également compte de la vulnérabilité de la population active en journée



# Indicateurs d'impact pour l'activité économique

## Haut-Rhône

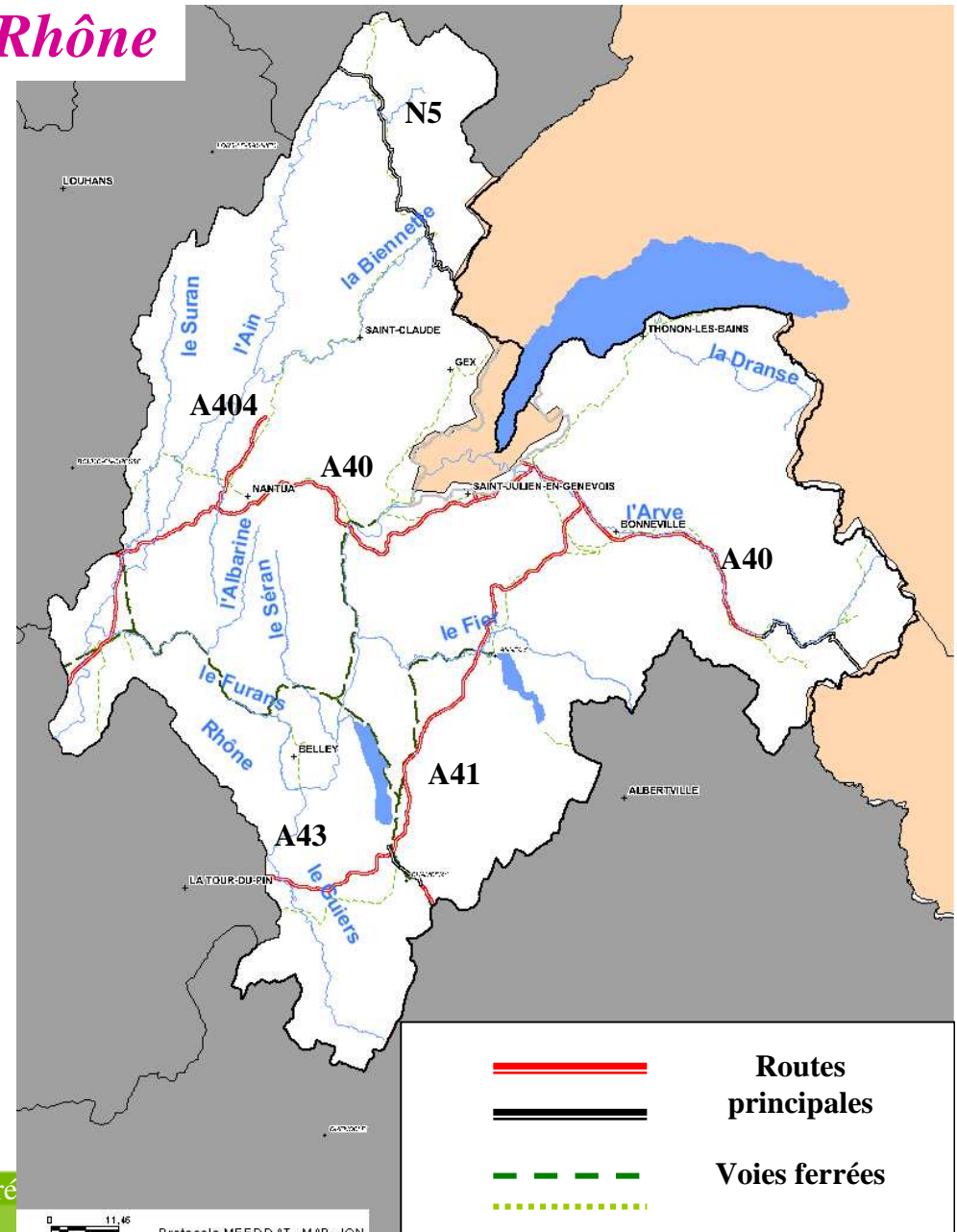
### Linéaire d'infrastructures routières et ferroviaires

- Impact sur les trajet domicile-travail
- Impact sur les transports de marchandises
- Impact sur la gestion de crise
- ...

⇒ Sans analyse de la vulnérabilité réelle des infrastructures

### Dans l'enveloppe approchée

- Linéaire de routes principale: 969 km
- Linéaire de routes secondaire: 7588 km
- Linéaire de voies ferrées: 307 km



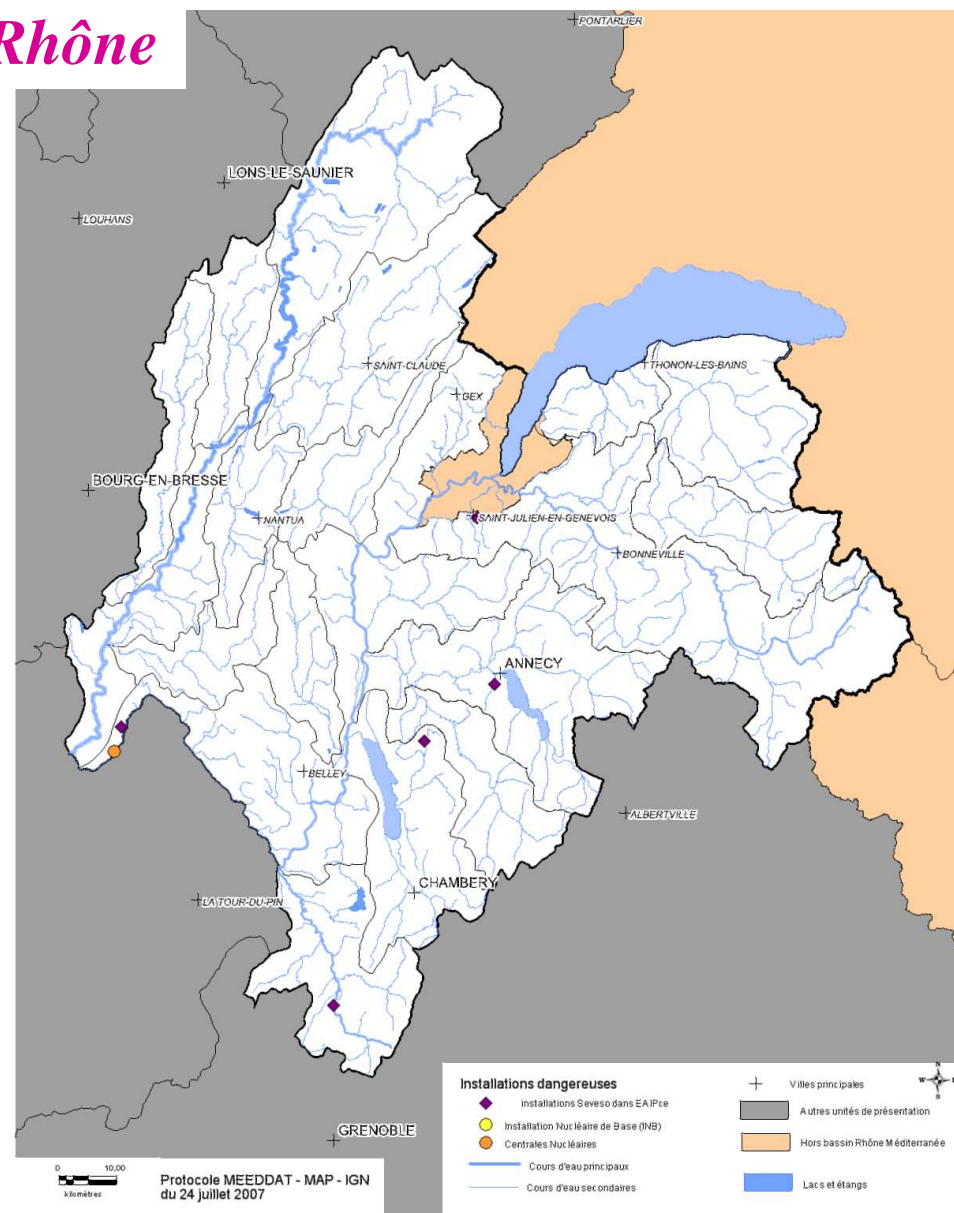
# Indicateurs d'impact pour l'environnement

## Haut-Rhône

**Sites présentant un risque potentiel pour la santé humaine**

- *Installations Nucléaires de Base*
- *Installations classées Seveso AS (seuil haut)*

- Impact potentiel sur les personnes et l'environnement



# Indicateurs d'impact pour l'environnement

## Haut-Rhône

### Sites potentiellement polluant

Pollution éventuelle sur la partie amont et les milieux naturels

#### - Installations classées IPPC

Classifiée pour la nature de leurs émissions (eau, air, sol, ...)

#### - Stations d'épuration

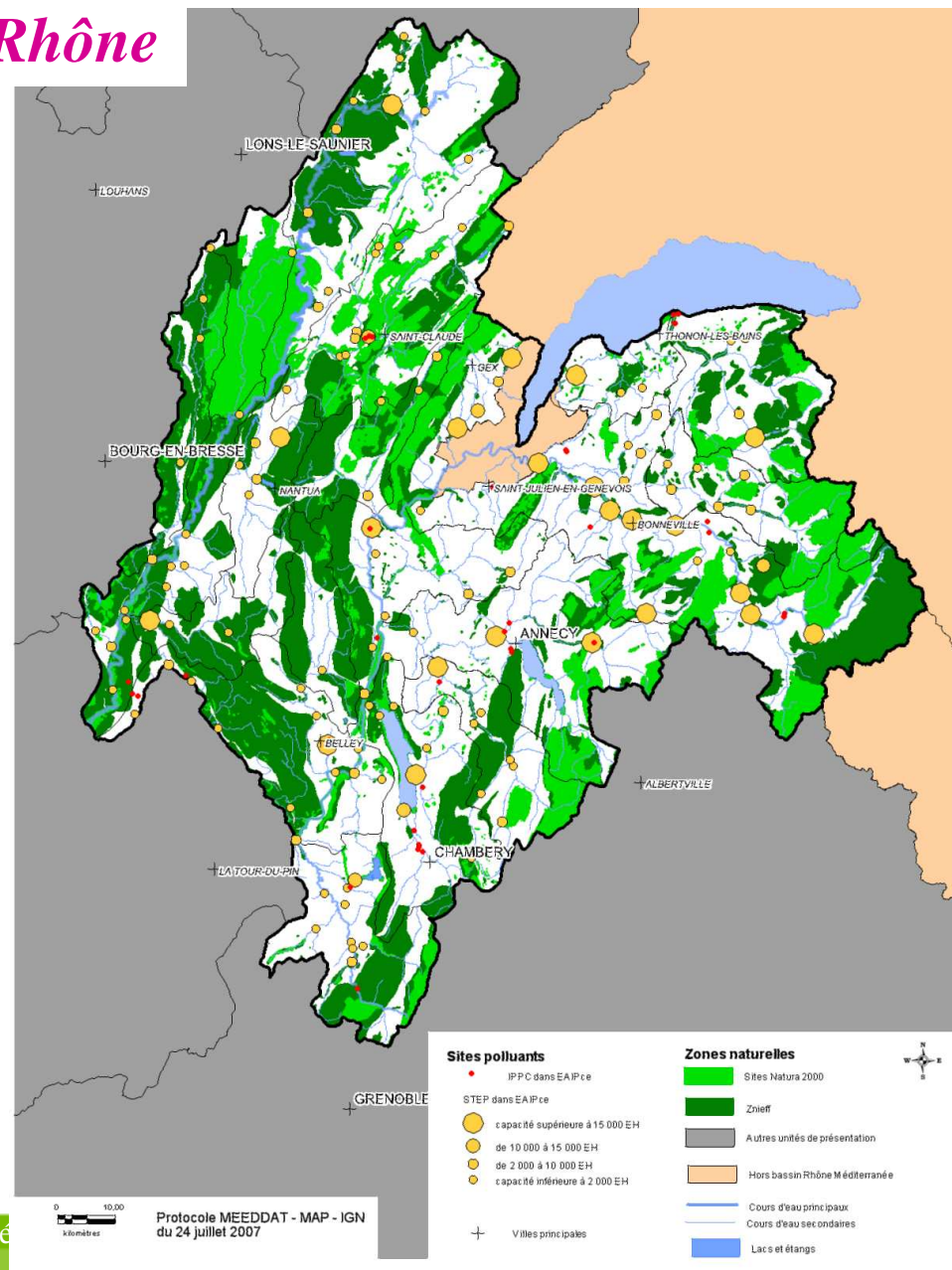
Distinction en fonction de la capacité de la station

### Sites naturels

- Sites naturels remarquables vulnérables aux pollutions éventuelles
- Sites présentant un intérêt pour la préservation des crues

- ZONES Natura 2000: 298 km<sup>2</sup>

- ZNIEFF: 925km<sup>2</sup>



# Indicateurs d'impact pour le patrimoine

## Haut-Rhône

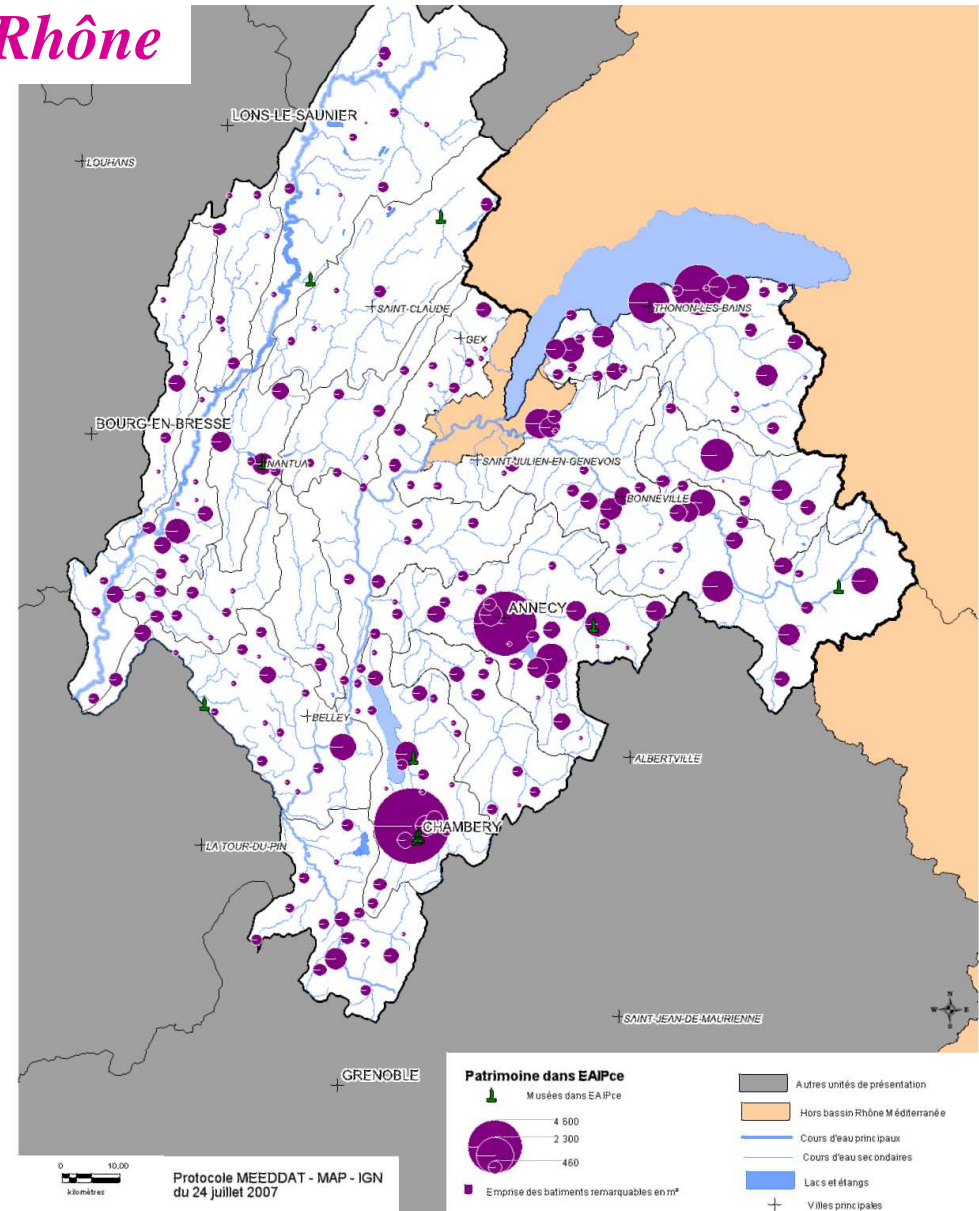
### Emprise des bâtiments remarquables

- données communales surfaciques
- Principalement bâtiments religieux et châteaux

### Musées

- donnée ponctuelle

⇒ évaluer l'impact sur le patrimoine culturel irremplaçable



# Impact potentiel des inondations futures

## *limites*

- ⇒ Cette évaluation constitue une **approche simplifiée de la vulnérabilité du territoire**
  - ⇒ *Approche macroscopique( échelle d'analyse au 1/100 000<sup>e</sup>)*
  - ⇒ *absence de caractéristique d'aléa*
  - ⇒ *ne prétend l'exhaustivité des impacts considérés*
  - ⇒ *non prise en compte de la vulnérabilité intrinsèque des enjeux*
  - ⇒ *impacts indirects non quantifiés*
  
- ⇒ Elle **met en évidence des concentration d'enjeux** pour les différents indicateurs considérés
  
- ⇒ Les **informations qualitatives** apportées par les parties prenantes devront permettre **d'affiner la perception** de ces « poches d'enjeux » et leur importance relative
  - ⇒ *Pondération des indicateurs*
  - ⇒ *Critères complémentaires*



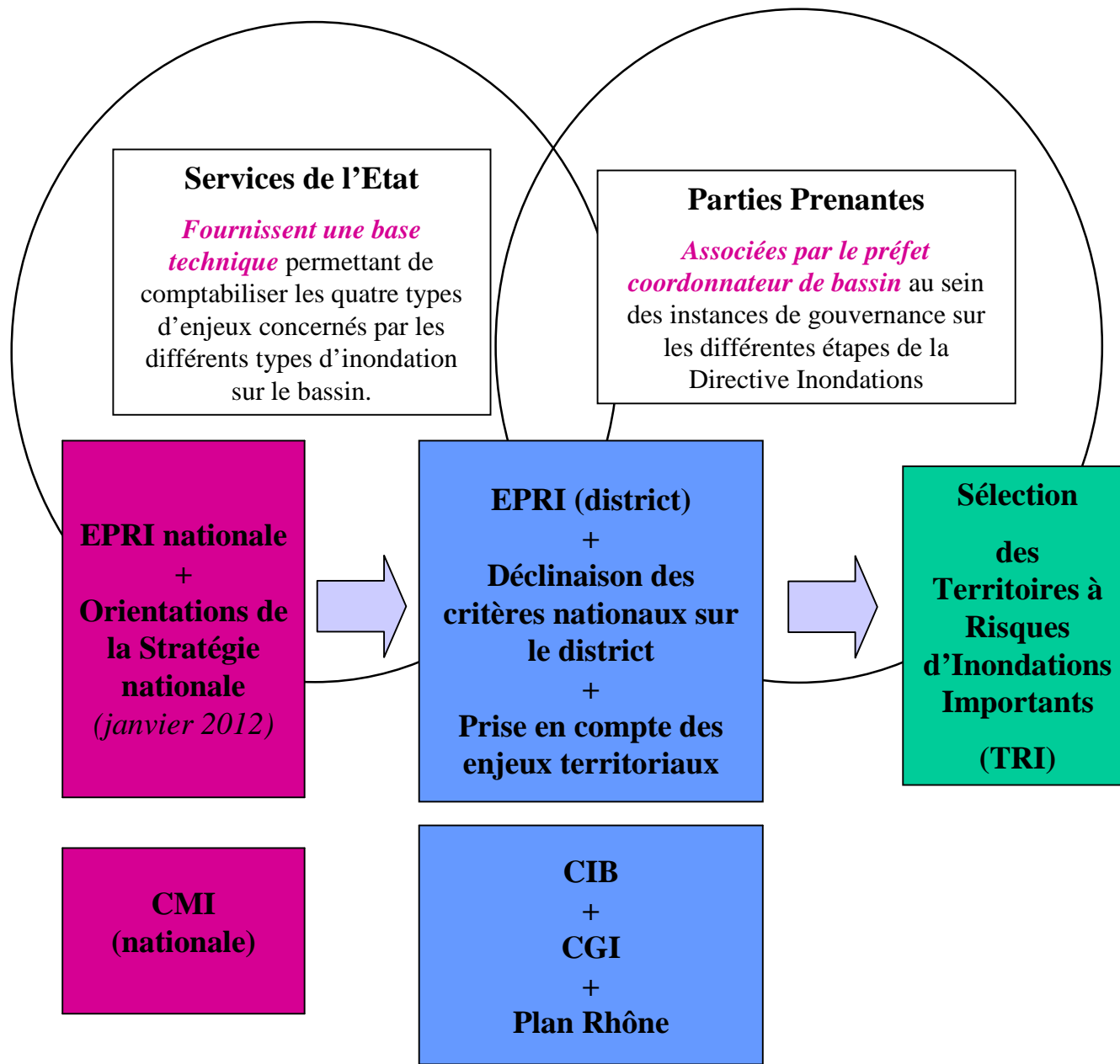
Merci de votre attention



Processus de sélection  
Des  
Territoires à Risques d'Inondations importants

*Commission Géographique Haut-Rhône*  
*10 novembre 2011*

# Processus de sélection des TRI



# Les orientations de la stratégie nationale

## *Ambitions*

- ⇒ S'appuyer sur un **partage des responsabilités** assumé et efficient
- ⇒ Développer des **territoires durables face aux inondations**
- ⇒ Introduire la **gestion des événements extrêmes**
- ⇒ Viser une **équité de traitement des populations** face aux risques: priorisation
- ⇒ Afficher des **objectifs de résultats partagés** par les parties prenantes
- ⇒ **Évaluer périodiquement** les résultats

# Les orientations de la stratégie nationale

## *Calendrier*

### Janvier 2012 : 1ères orientations pour une stratégie nationale

- **Orientations stratégiques/principes directeurs** : les ambitions à partager au niveau national sur la base de l'EPRI nationale
- **Critères nationaux** de caractérisation du risque inondation et modalités d'identification des territoires à risque important d'inondation
  - ⇒ Fixe le cadre
  - ⇒ Sa **déclinaison sur le bassin** se fera dans le cadre d'une concertation avec les parties prenantes pour **affiner la perception** de ces « poches d'enjeux » et leur importance relative
    - ⇒ *Pondération des indicateurs*
    - ⇒ *Critères complémentaires*



# Conséquence du « label TRI »

## Le TRI devra :

- établir d'un **diagnostic approfondi**:

*Cartographie des surfaces inondables et des risques d'inondations  
(22 décembre 2013)*

- aboutir à la mise en place d'une ou plusieurs **stratégies locales**

*Liste arrêtée au plus tard 2 ans après la sélection des TRI*

*(périmètre, objectifs délais de réalisation)*

- répondre aux objectifs appropriés sur ce territoire fixé par le **Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI)** à l'échelle du district



# Stratégie locale

## Sous l'autorité du préfet de département

- elle est **élaborée** dans le cadre d'une **gouvernance locale** (*parties prenantes concernées*)
- elle **définit les actions** à mettre en œuvre sur son périmètre d'action
  - **objectifs fixés par le PGRI pour les TRI** inclus dans son périmètre
  - **mesures au regard du PGRI:**
    - ⇒ *surveillance, prévision et gestion de crise*
    - ⇒ *réduction de la vulnérabilité*
    - ⇒ *culture du risque et information préventive*
    - ⇒ *mesures de prévention, de protections et de sauvegarde*
    - ⇒ *gestion du risque au regard de la gestion de la ressource en eau*
    - ⇒ *comptabilité avec les objectifs du SDAGE*
    - ⇒ *compatibilité avec le plan d'action pour le milieu marin*
- **l'Établissement Public Territorial de Bassin** concernée devra s'assurer de la **cohérence des actions** des Collectivités Territoriales à l'échelle de la stratégie locale

# A retenir

## D'ici la mise en place des stratégies locales

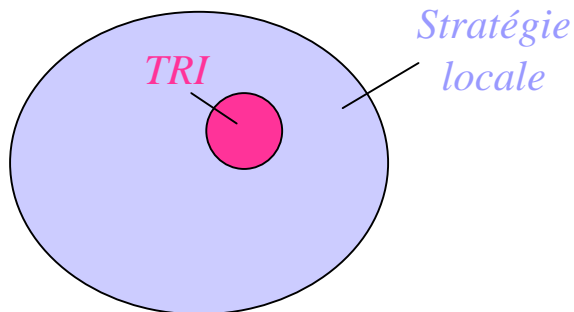
- le **nouveau dispositif PAPI et le PSR** sont les procédures transitoires dans l'attente des stratégies locales => *il est intégré dans la gouvernance globale*
- les **stratégies locales concernent les territoires prioritaires**, mais pas seulement...

## Distinction : stratégies locales / TRI

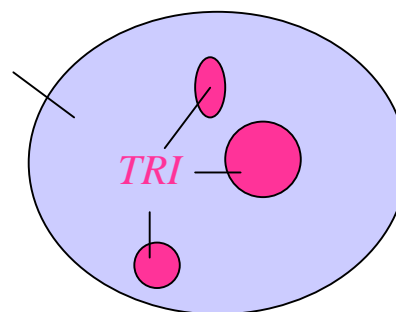
- Le **TRI** concerne une « **poche d'enjeux** » sélectionné suivant la prise en compte de différents critères pondérés et de certaines spécificités locales
- La **stratégie locale** est le périmètre d'action à une **échelle hydrographique cohérente** qui porte sur un ou plusieurs TRI

## Plusieurs cas de figure possibles:

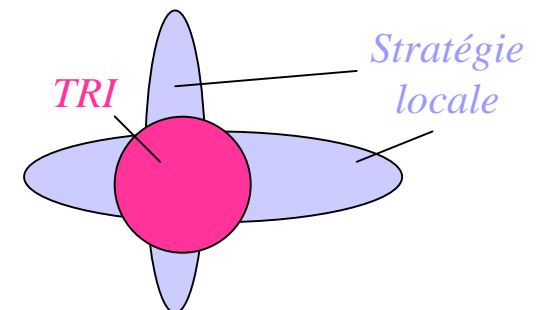
*un TRI et une stratégie locale*



*plusieurs TRI et une stratégie locale*



*un TRI et plusieurs stratégies locales*

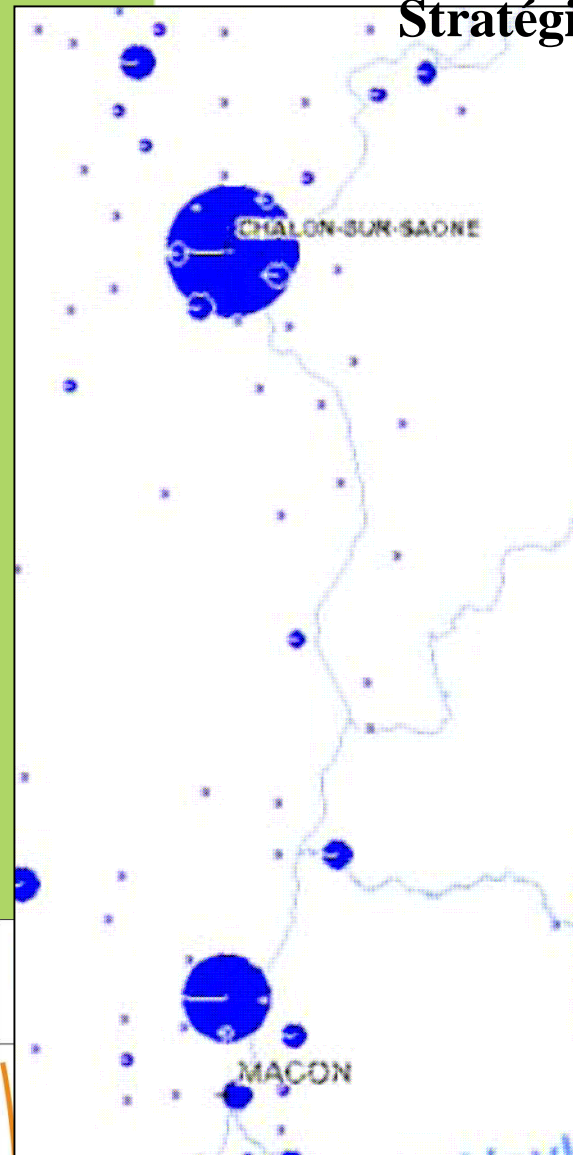




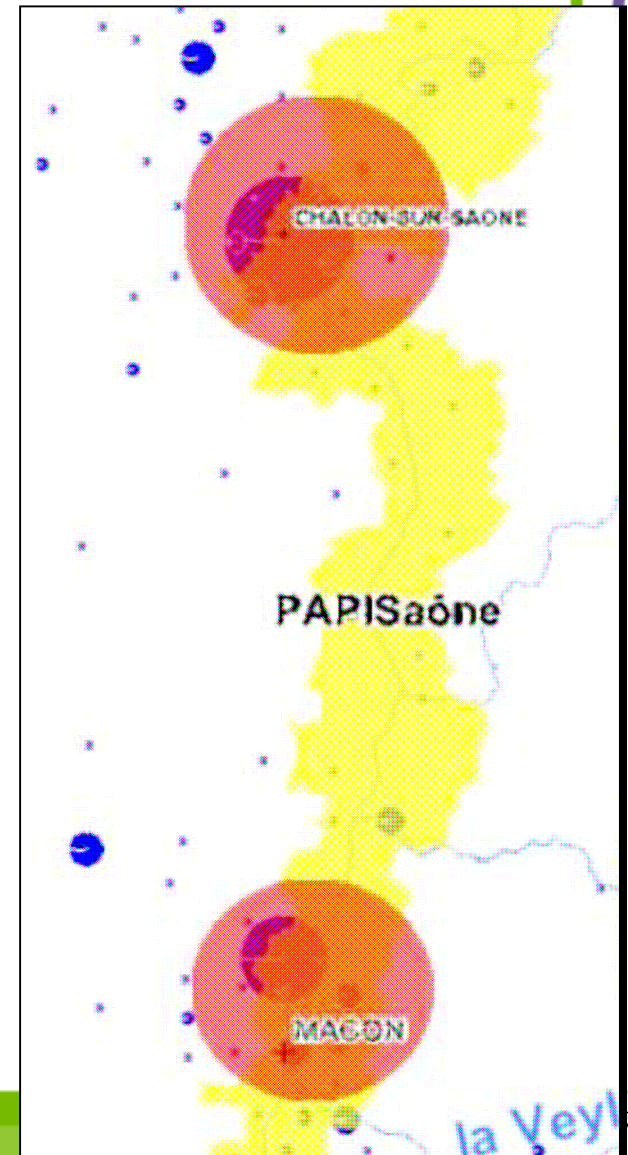
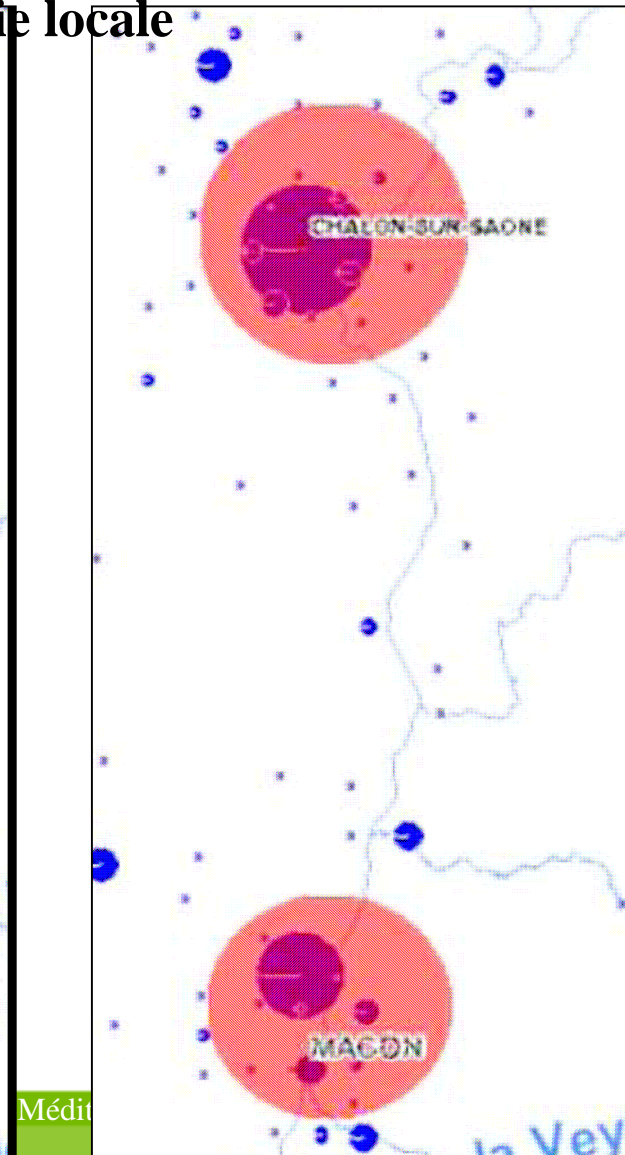
# Illustration sur la Saône

Poche d'enjeux

Stratégie locale



TRI

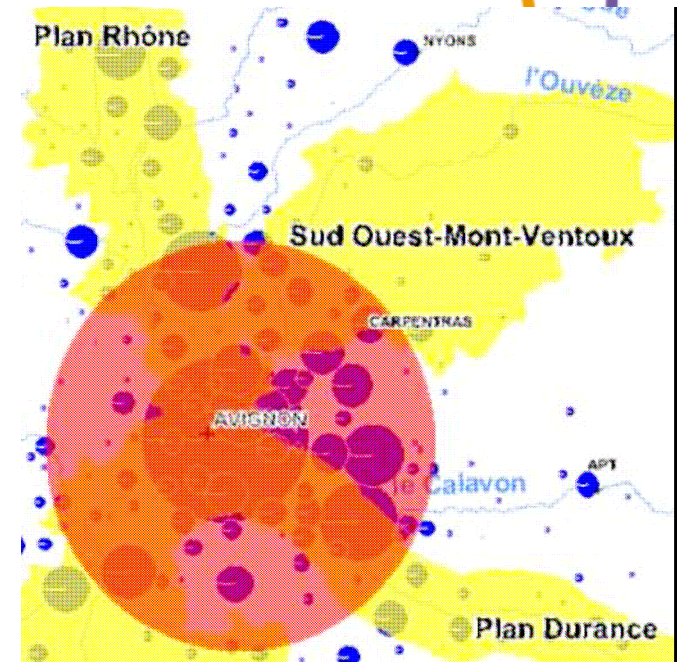
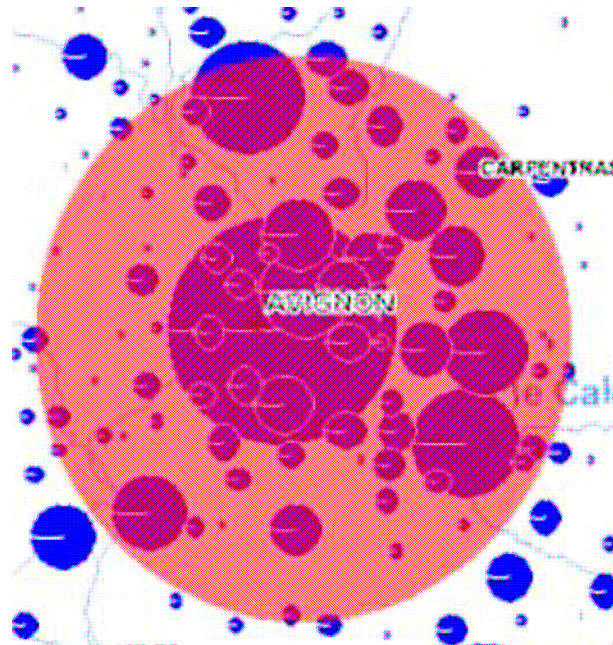
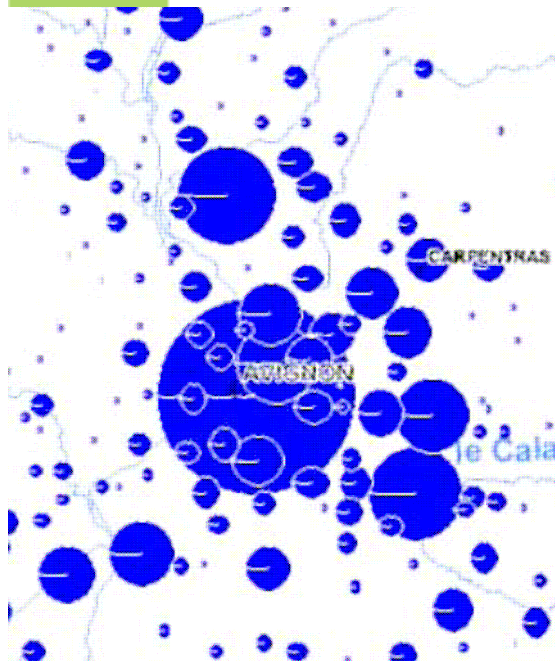


# Illustration sur Avignon

## Poche d'enjeux

## TRI

## Stratégies locales



# Calendrier de mise en œuvre de la DI

Échéances nationales

Validation de l'**EPRI nationale** et des **grandes orientations** de la stratégie nationale

Janv. 2012

Identification des **TRI nationaux**

Sept. 2012

Validation de la **stratégie nationale de gestion du risque inondation**

Juill. 2013

2011 2012

2013

2014

2015

Échéances bassin

22 déc. 2011

Validation de l'**EPRI Rhône-Méditerranée**

Sept. 2012

Identification des **TRI** par bassin

22 déc. 2013

**Cartographie** des risques d'inondation pour les TRI

sept. 2014

Liste des **stratégies locales** à élaborer

22 déc. 2015

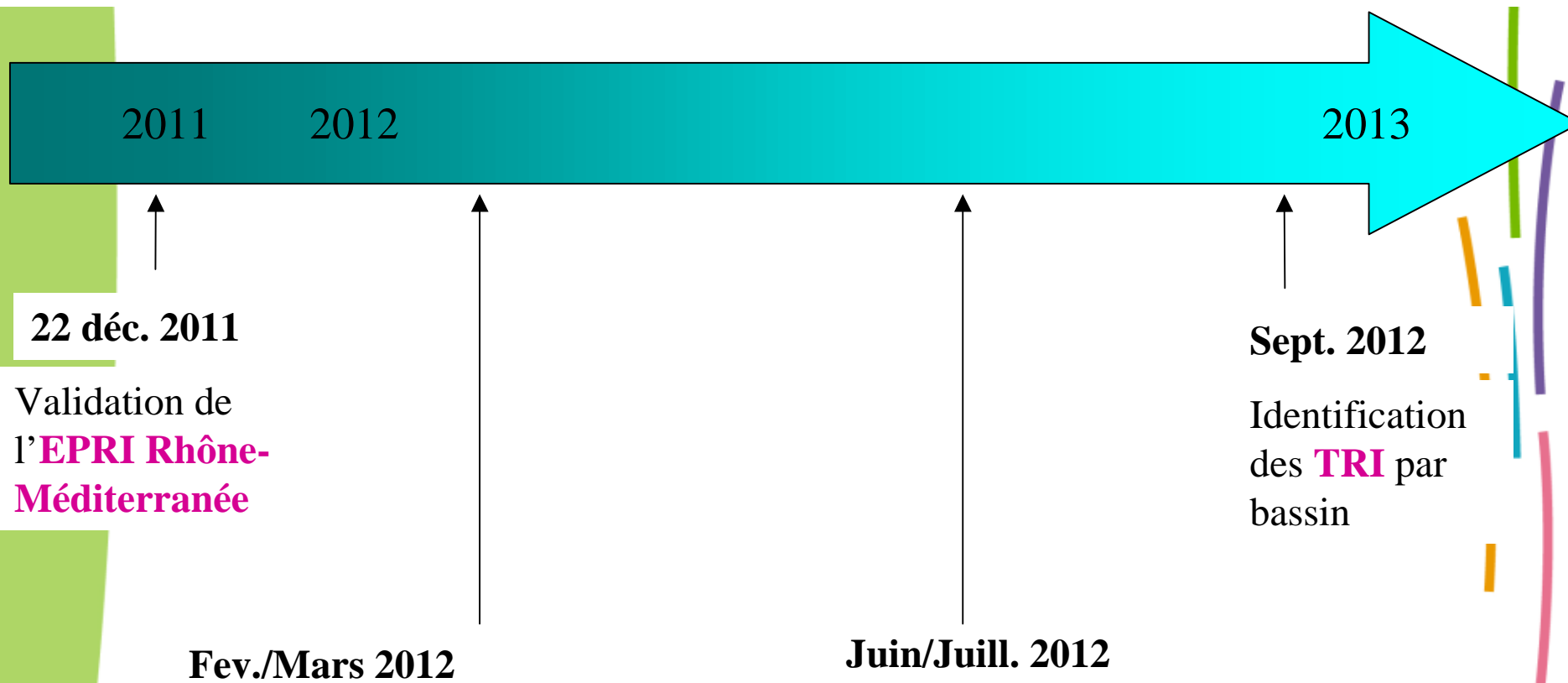
Approbation du **Plan de gestion des Risques d'Inondations** Rhône-Méditerranée



igionale  
inément,  
igement  
ment

DREAL de bassin Rhône-Méditerranée – Service Prévention d

# Calendrier TRI – 2012



**22 déc. 2011**  
Validation de  
l'**EPRI Rhône-  
Méditerranée**

**Fev./Mars 2012**

**Commissions Géographiques  
Inondations**

Présentation des critères  
nationaux et proposition d'une  
**première déclinaison** sur le  
bassin

**Juin/Juill. 2012**

**Comité Inondations de Bassin**

Présentation d'une  
**hiérarchisation des territoires  
à enjeux** sur le bassin **affinée**  
suite à la concertation et  
consultation des Parties  
Prenantes du bassin

**Sept. 2012**  
Identification  
des **TRI** par  
bassin



Merci de votre attention



# Cartographie demandée sur les TRI

## Carte des surfaces inondables

- 3 scénarios : évènements extrêmes, centennale, fréquent (le cas échéant)
- type d'inondation selon son origine
- étendue de l'inondation
- hauteur d'eau
- le cas échéant vitesse ou débit de crue

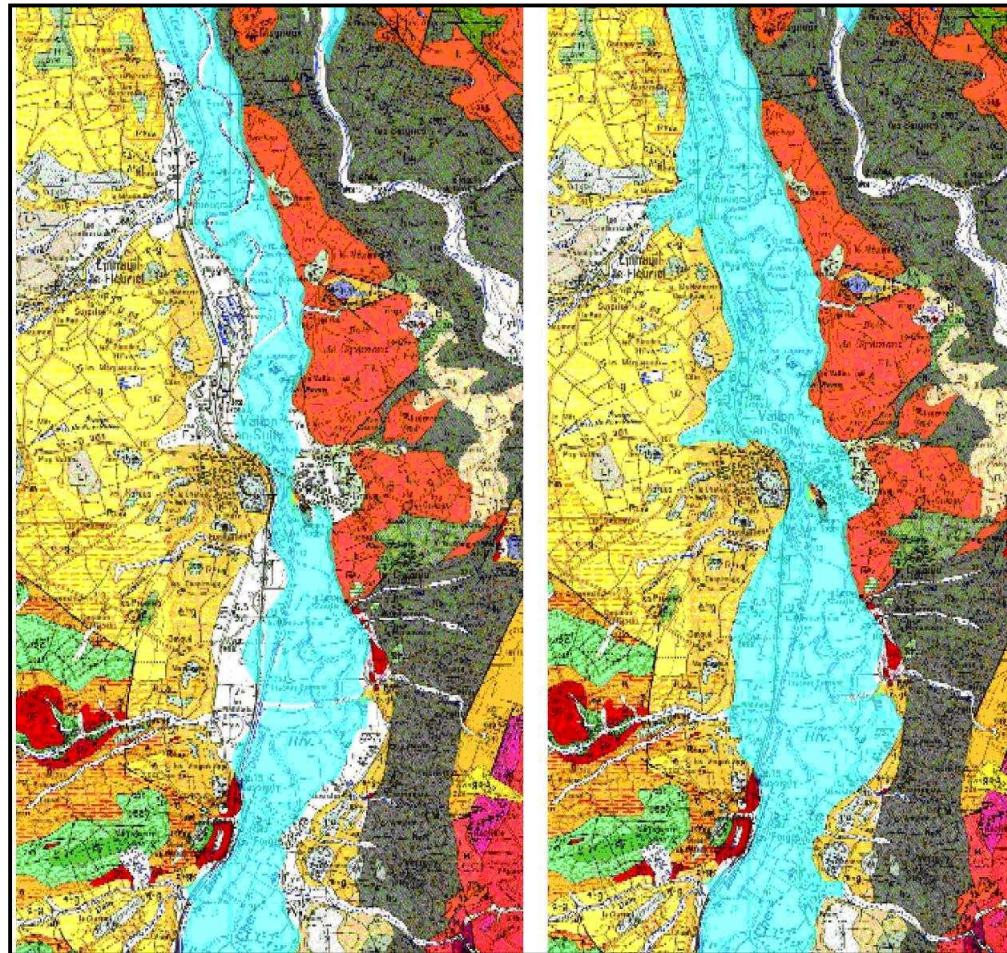
## Carte des risques d'inondation

- nombre d'habitants potentiellement touchés
- type d'activités potentiellement touchées
- sites dangereux potentiellement touchées
- ERP et établissement ou infrastructures nécessaires à la gestion de crise





## *Extension des zones inondables connues aux couches géologiques des alluvions récentes*





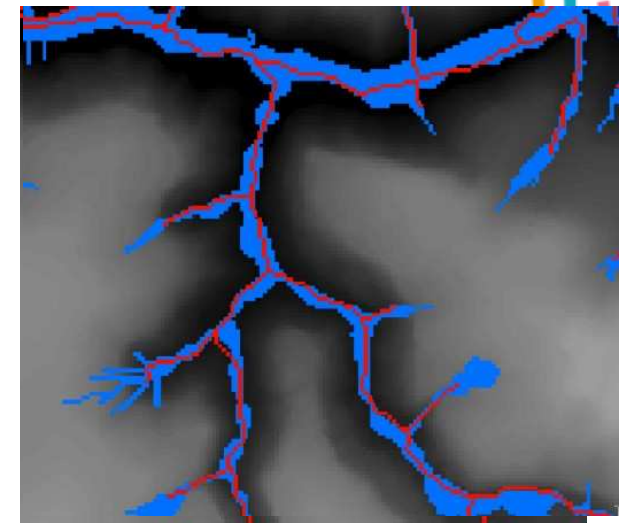
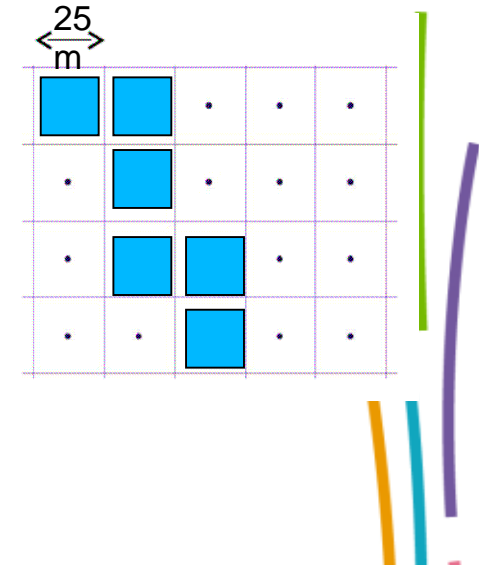
## Présentation de la méthode EXZECO

### Méthode purement topographique:

- utilise un MNT sous forme d'une grille de cellules au pas de 25m (données BD Topo de l'IGN)

- délimite les talwegs qui drainent un bassin versant de surface supérieure à une surface donnée **S**

- remplit ces talwegs avec une hauteur d'eau  $\Delta z = 1 \text{ m}$



=> fournit les zones basses hydrographiques, surfaces « assimilables » à une zone potentiellement inondable